R 34805

NOUVELLES APPLICATIONS

DE

L'ACIDE PHÉNIQUE

EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

De l'Affection dite hystérie ou névrose du grand sympathique.

—

Des Névralgies et de l'application du valérianate d'ammoniaque.

—

Hygiène des enfants nouveau-nés.

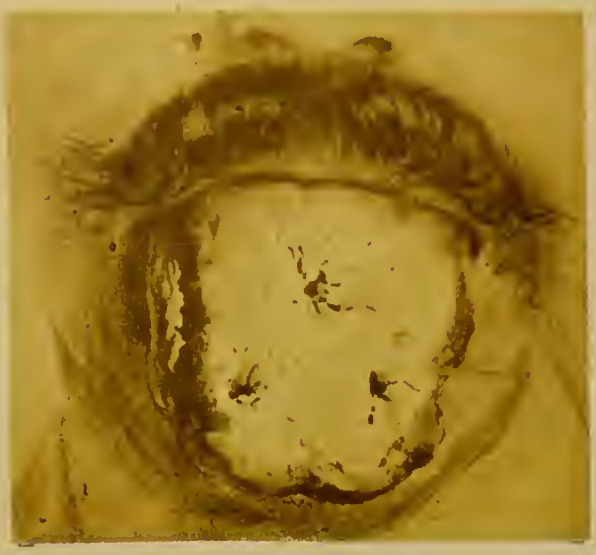

M. Poulat. — Cancroïde de la langue datant de 4 ans.

(15 septembre 1864).

M. Poulat. — Cancroïde guéri de la langue. (Profondes cicatrices.)

(25 juillet 1865).

Mme Dubert. — Lupus du visage datant de 24 ans.

(4 mai 1865).

Mme Dubert. — Lupus du visage datant de 24 ans.

(1er septembre 1865).

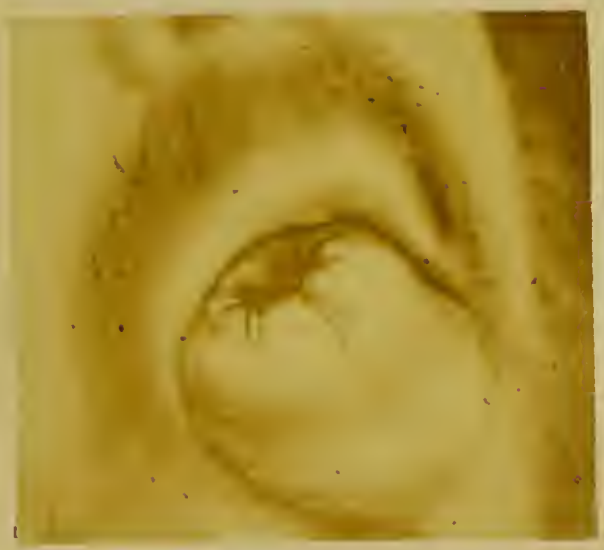

M. M***. — Cancroïde ulcéré de la langue datant de 8 ans.

(13 janvier 1865).

M. M***. — Cancroïde guéri de la langue. (Profondes cicatrices.)

(20 septembre 1865).

NOUVELLES APPLICATIONS

DE

L'ACIDE PHÉNIQUE

EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE

AUX AFFECTIONS OCCASIONNÉES PAR

LES MICROPHYTES, — LES MICROZOAIRES, — LES VIRUS,
LES FERMENTS, ETC.,

GANGRÈNE, — CANCROÏDES,
MALADIES GRAVES DE LA PEAU, FIÈVRES TYPHOÏDES,
CHOLÉRA, — RAGE, ETC.,

PAR

LE DOCTEUR G. DÉCLAT.

OUVRAGE ORNÉ DE CINQ PHOTOGRAPHIES.

PARIS
ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

LONDRES
Hippolyte BAILLIÈRE,
219, Regent's street.

MADRID
C. BAILLY-BAILLIÈRE,
Place del Principe Alfonso, 16.

OCTOBRE 1865.

Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS.

§ Ier.

Le mémoire que je publie aujourd'hui a été présenté à l'Académie des sciences dans sa séance du 2 janvier 1865. J'y ai ajouté quelques faits nouveaux et des détails sur la nature, les usages et le mode d'action de l'acide phénique (1).

(1) L'acide phénique est un corps particulier qui fait partie du groupe si nombreux des dérivés du goudron de houille. Il a pour formule $O^1 C^6 H^6$. Il a été découvert en 1834 par Runge qui l'avait désigné d'abord sous le nom d'acide carbolique; il a été particulièrement étudié par Laurent et Liebig. L'acide phénique est incolore et cristallin; il rougit lorsqu'il est exposé

Que l'on me permette, avant tout, quelques observations sur une réclamation de priorité présentée par mon confrère M. le docteur Lemaire. Selon lui je me serais attribué des

---

à l'air et à la lumière. Il a un peu l'odeur du gaz ; mais lorsqu'il est bien préparé, son odeur est spéciale et presque agréable. S'il est mal préparé, il a à peu près l'odeur de la créosote. C'est l'un des acides végétaux les plus énergiques que l'on connaisse. On l'extrait habituellement du goudron de houille, mais on peut l'extraire d'un grand nombre d'autres substances telles que l'acide salicilique, l'acide quinique, le benjoin, la résine du Xanthorrœa hastilis, du castoréum, etc. Il est soluble dans l'eau, dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses et volatiles ; il fait même avec les corps gras de véritables combinaisons qui modifient ses propriétés.

Il forme : 1° avec les alcaloïdes, des phénates de quinine, de morphine, etc. ;

2° Avec les oxydes alcalins, différents sels parmi lesquels le phénate de chaux, le phénate de soude, etc. ;

3° Avec les oxydes métalliques, des phénates de fer, de zinc, de manganèse, de mercure, etc.

découvertes qu'il aurait faites et publiées avant moi. Cette réclamation m'a peiné, mais elle m'a aussi profondément étonné et j'en dirai les raisons : J'avais avec M. Lemaire des relations de bonne confraternité et de collaboration pratique qui motivaient entre nous d'assez fréquentes entrevues ; aussi avons-nous lu ensemble la partie de mon premier mémoire relative à un embaumement pratiqué en commun par lui et moi et dont le sujet, transporté au delà de l'Équateur, éclairera la question de savoir si l'acide phénique, ajouté au chlorure de zinc, rend la conservation complète et met le corps à l'abri des moisissures dont les différents agents chimiques n'empêchent pas le développement.

L'indice irrécusable de ces bons rapports personnels entre M. Lemaire et moi est constaté par une dédicace des plus flatteuses

qu'il m'écrivit de sa main en tête de son livre sur l'acide phénique, et qui témoigne de la *haute estime* (voulait-il bien dire) qu'il professait pour moi. On peut encore trouver la preuve de la cordialité qui régnait entre nous dans le travail de compte rendu que je fis de la publication de M. Lemaire dans la *Revue médicale* portugaise.

Comment admettre qu'après avoir signalé les travaux de M. Lemaire en Portugal où ils étaient inconnus, j'aie voulu m'en attribuer une part en France devant l'Institut, et en présence de M. Flourens à qui il avait dédié ses ouvrages ?

M. Lemaire ignorait si peu mes recherches (lesquelles, pour ne pas être brusquement divulguées, n'en étaient pas moins persévérantes et constantes) qu'après avoir examiné un malade soumis depuis longtemps par moi

à l'usage interne de l'acide phénique (malade que je lui avais adressé), il vint me voir pour m'avertir qu'il croyait dangereuses et même toxiques les doses auxquelles j'administrais cette substance, doses qui, à son dire, eussent été dangereuses même pour un cheval (1).

Je rassurai M. Lemaire en lui rappelant de combien de poisons la médecine fait usage, et qui plus sûrement que l'acide phénique peuvent tuer un cheval ; j'eus d'ailleurs la bonne fortune de guérir ce malade, auquel mon confrère avait cru devoir révéler ce que j'avais soigneusement caché : la gravité d'un état morbide dont le nom seul (cancer de la langue) alarme les plus insouciants.

Si M. Lemaire voulait établir une priorité quelconque dans l'emploi spécial de l'acide

---

(1) Je les ai doublées depuis et toujours sans danger.

phénique, pourquoi ne pas m'en avoir manifesté l'intention, alors qu'il avait entre les mains le manuscrit de mon mémoire huit jours avant que je ne le présentasse à l'Académie des sciences?

Nous eussions peut-être évité ainsi ces pénibles discussions, et mieux encore nous eussions éclairé le champ des études que nous faisions simultanément sur le même objet, mais chacun dans une direction différente.

Voici ce que dit M. Lemaire dans son traité, (page 336) :

« Je n'ai pu m'occuper de l'application de « l'acide phénique à la thérapeutique avec « tout le soin que ce sujet mérite, » et plus loin, page 406, c'est à-dire à la première phrase du dernier chapitre de son livre, Pathologie interne, *médecine de l'homme* : « J'ai à

« peine employé l'acide phénique pour com-
« battre des maladies internes.... L'expé-
« rience décidera. »

La réclamation de M. Lemaire faite dans les termes dont il s'est servi m'a paru dictée par un sentiment peu élevé. Ne sommes-nous pas tous les artisans de la science, n'avons-nous pas tous un but commun auquel chacun travaille de son mieux? Tous ne réussissent pas également, mais quand l'un réussit, pourquoi ne pas applaudir à son succès qui est aussi le nôtre? Cette œuvre noble et sainte — le soulagement de l'humanité — ne saurait être entravée par de mesquines discussions. L'œuvre est faite, qu'importe l'ouvrier? M. Lemaire a étendu les applications de l'acide phénique, j'ai applaudi; je les ai étendues dans un autre sens et j'ai obtenu des résultats auxquels il n'avait pas songé. Pourquoi crier à l'usur-

pation, pourquoi me déclarer la guerre, au lieu d'applaudir à son tour?

Cette attitude détermine la mienne et me force à défendre, avec plus d'ardeur que je n'en eusse mis, ma part de mérite dans le progrès accompli. On me pardonnera donc si je crois devoir résumer mes prétentions au sujet de l'emploi médical de l'acide phénique et d'en démontrer, par des faits, la légitimité.

C'est le but de ce mémoire.

§ II.

1° Je crois être le premier qui ait employé l'acide phénique au lieu du coaltar saponiné et du phénol Bobœuf dans un cas de *gangrène générale* le 30 novembre 1861. Cette date est authentique, comme peuvent le constater

deux de mes honorables confrères, les docteurs Gros et Maisonneuve, qui donnaient avec moi des soins au malade. Le fait s'est passé dans l'établissement des frères Saint-Jean-de-Dieu, en présence de ces vénérables religieux et de tous les amis du sujet, mort en janvier 1862 des suites d'une fracture de la colonne vertébrale. Or ce n'est que de septembre 1862 à mai 1863 que M. Lemaire a fait connaître ses travaux sur l'acide phénique.

2° Je crois avoir été le premier à pratiquer des injections d'eau phéniquée dans la vessie pour combattre l'hématurie, le catarrhe odorant et prolongé, les polypes fongueux, la suppuration, etc., etc.

3° Je crois, le premier, avoir donné l'acide phénique à l'intérieur comme *traitement régulier*, avoir fixé les doses auxquelles on pouvait, sans danger, administrer cet acide, et

déterminé la forme sous laquelle il est préférable de le donner dans les affections purulentes de la poitrine, dans les fièvres typhoïdes, dans les affections putrides, dans les affections contagieuses, etc., etc.

4° Je crois être le premier qui aie guéri certaines affections presque incurables de la peau : lupus de la face, scrofulides malignes, tuberculeuses et ulcérées, acnés glandulaires, hydroa arthritique, etc.

5° Je crois, le premier, avoir appliqué avantageusement l'acide phénique à la guérison des granulations ulcérées de l'utérus.

6° Je crois avoir été le premier à employer l'acide phénique dans l'angine couenneuse tout à la fois comme caustique et comme parasiticide.

7° Le premier, enfin, je crois avoir guéri au moyen de l'acide phénique des engorge-

ments mal définis, des cancroïdes de mauvaise nature, d'anciens ulcères de la langue, etc. L'un de ces derniers a été reconnu très-grave par M. Lemaire lui-même, et d'autant plus grave que la mère de ce malade, atteinte d'une affection analogue, est morte d'un cancroïde à la cuisse.

Ici viennent se placer deux autres cas, à savoir :

Un cancroïde ulcéré de la langue et datant de huit années, aujourd'hui entièrement guéri après sept mois de traitement par l'acide phénique, et un cas de cancroïde de la lèvre supérieure qui, malgré deux opérations successivement pratiquées par MM. Maisonneuve et Michon, après avoir détruit la lèvre supérieure et les deux ailes du nez, s'étendait jusqu'à la jonction du cartilage et des os, et avait envahi une grande partie des joues. (Voir la

photographie.) Ce cancroïde est aujourd'hui arrêté dans sa marche envahissante. En outre, chez la même personne existait sur la face interne de l'aile du nez une tumeur de la forme et du volume d'une châtaigne qui, aujourd'hui, est réduite des deux tiers, ne touche plus à la cloison qu'elle avait déviée, et disparaît au fur et à mesure que s'effectue la cicatrisation de cette plaie énorme. (Voir la photographie.)

Je regrette de ne pouvoir attendre, pour publier ce travail, la guérison de ce cas d'une gravité peu ordinaire; mais je suis arrivé à la limite des délais accordés pour la remise des mémoires qui doivent concourir au prix Montyon; et M. Flourens, le secrétaire perpétuel de l'Académie, ayant d'office porté celui-ci pour le concours, il me faut publier les résultats obtenus aujourd'hui et prendre

publiquement date. Je joins audit mémoire les photographies qui feront mieux comprendre le progrès acquis.

Quant à l'acide phénique la meilleure preuve que mon premier mémoire a eu une certaine influence sur son emploi thérapeutique, c'est que cette substance, aujourd'hui exploitée en grand, a baissé de prix dans des proportions considérables. L'un des plus grands négociants en produits chimiques me disait dernièrement qu'en un mois on vendait maintenant plus d'acide phénique brut et cristallisé qu'il ne s'en était vendu depuis sa découverte jusqu'au jour de la présentation de mon premier mémoire.

Que ce travail ait ou non la valeur thérapeutique qu'un illustre savant a bien voulu lui attribuer, ou qu'il ne soit qu'une pierre de

plus apportée à l'édifice d'une nouvelle doctrine, il a au moins contribué à introduire en médecine et en chirurgie l'usage quotidien d'une substance que je crois destinée aux applications thérapeutiques les plus nombreuses et qui a l'action la plus puissante.

Je me serais bien volontiers contenté du rang le plus humble, si l'on ne m'eût forcé, par d'injustes dénégations, à réclamer ce que je crois être un véritable droit.

NOUVELLES APPLICATIONS

DE

L'ACIDE PHÉNIQUE

EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE.

Peu de personnes savent attendre, avant d'entretenir le public de leurs travaux, qu'ils aient donné des résultats sur lesquels on puisse établir des conclusions définitives. Ce défaut est peut-être encore plus regrettable dans la thérapeutique que dans les autres sciences d'observation.

Il en résulte qu'un observateur qui soumet consciencieusement à l'expérience des applications qu'il croit utiles, est exposé à paraître arriver le dernier dans un champ de recherches nouvelles, quand en réalité il a eu le premier l'idée de le

défricher, et que le premier ou l'un des premiers il a mis son idée en pratique : c'est ce qui m'arrive aujourd'hui à propos de l'acide phénique.

On parle déjà beaucoup des applications thérapeutiques de l'acide phénique, et si, comme j'en avais d'abord l'intention, je voulais attendre de posséder un ensemble d'observations qui me permît de formuler des règles générales sur l'emploi de cet agent, j'arriverais probablement à mon but lorsque l'intérêt qu'inspire ce sujet serait à peu près épuisé. Je me vois donc obligé de devancer de beaucoup la publication de mes recherches et de prier l'Académie de les accueillir avec toutes leurs lacunes. Elle me les pardonnera, je l'espère, en faveur des faits utiles que mes observations mettent déjà en lumière, faits dont la pratique médicale tire, dès aujourd'hui, les plus précieux avantages.

Cela dit, je vais placer sous les yeux de l'Académie les recherches thérapeutiques dont l'acide phénique a été l'objet de ma part.

Action antigangréneuse de l'acide phénique.

Le 30 novembre 1861, M. M.... montait un cheval de chasse d'une allure très-rapide; ce cheval, lancé à travers champs, s'enfonça tout à coup dans un trou et M. M... fut lancé entre deux arbres; lorsqu'on le releva, il était paralysé.

M. le comte Paul Demidoff, chez lequel était arrivé l'accident, me fit appeler le 1er décembre. Je pus voir le madale le même soir; je le trouvai couché sur le dos, immobile et insensible; il ne se plaignait de rien, et pourtant il n'avait pas uriné depuis plus de trente heures. La paralysie était complète : ni sensibilité, ni mouvement jusqu'au niveau du sein et des deux côtés ; après avoir vidé la vessie, je constatai avec une facilité, malheureusement trop grande, une fracture de la colonne vertébrale au

niveau de la troisième vertèbre dorsale. Aussitôt mon diagnostic connu, M. le docteur Gros et M. le docteur Maisonneuve me furent adjoints; on décida le transport du malade à Paris, ce qui eut lieu avec des précautions inutiles à rapporter ici et qui réussirent à merveille.

Malgré nos efforts et les avis éclairés de plusieurs autres de nos confrères, malgré les soins intelligents et dévoués des frères infirmiers de la maison Saint-Jean-de-Dieu, la gangrène apparut aux malléoles, au sacrum, puis au niveau de toutes les parties osseuses. Elle devint si générale, que la chambre du malade était inhabitable, bien qu'elle fût vaste et aérée; le malade lui-même se trouvait suffoqué par cette odeur spéciale de la gangrène, et n'avait plus qu'un désir, celui de mourir rapidement.

Nous ne savions à quels moyens nouveaux avoir recours, lorsqu'il me vint la pensée de *tanner* avec l'acide phénique les parties gangrenées.

Or, en décembre 1861, l'*acide phénique* n'avait jamais été employé, ni par M. Lemaire ni par personne, pour combattre la gangrène; on ne connaissait que les expériences de Liebig et les tentatives de quelques savants industriels pour obtenir le tannage des peaux en produisant du phénate de gélatine. Il y avait bien déjà le phénol ou phénate de soude de M. Bobœuf, proposé en solution aqueuse comme moyen curatif pour laver les plaies, panser les brûlures, etc.; la poudre de M. Corne et Demeaux, les lotions de coaltar saponiné proposées par M. Lebœuf de Bayonne : mais, je le répète, on ne s'était pas encore servi de l'acide phénique pur.

Je mis donc 10 grammes d'acide phénique brut dans 100 grammes d'huile ordinaire, et j'étendis avec un pinceau le mélange bien agité sur une partie seulement de la plaie gangrenée de la cuisse, celle qui était atteinte le plus profondément. Dès le lendemain, son aspect avait tellement

changé qu'avec l'assentiment de mes confrères, j'en fis étendre partout : l'odeur devint aussitôt presque nulle ; les parties molles cessèrent de se désorganiser, et comme il se produisait des fusées dans les gaînes musculaires, je fis faire des injections avec l'eau phéniquée à saturation préparée sur l'acide phénique brut, à la façon dont on prépare l'eau de goudron. Dès lors la gangrène fut arrêtée, le malade crut à sa guérison, et les pansements devinrent faciles.

Depuis cette époque, M. le docteur Maisonneuve, témoin de l'action surprenante obtenue sur ce malade, n'a pas cessé d'employer à l'Hôtel-Dieu l'acide phénique comme pansement habituel. Aussi les salles de son service sont assainies, et les résultats sont des plus satisfaisants et des plus remarquables. Plusieurs de nos confrères imitent déjà cet exemple, et aujourd'hui l'acide phénique est fréquemment employé dans la pratique de la ville et même dans quelques services d'hôpital.

Qu'il me soit permis de répéter ici ce que j'ai déjà dit dans l'avant-propos. On peut se rendre compte de la fréquence d'emploi d'une substance par son prix de vente. En 1861, l'acide phénique cristallisé ne se fabriquait que par grammes et seulement dans les cabinets de chimie. Son prix était de 120 francs le kilogramme. Le 2 janvier, époque à laquelle j'ai eu l'honneur de présenter un premier mémoire, il valait encore 80 francs, malgré les travaux de M. Lemaire; mais à partir du 2 janvier 1865, l'usage en est devenu si habituel que de 80 francs, il est tombé en six mois au prix de 10 francs le kilogramme, plus blanc et plus pur qu'on ne l'avait jamais obtenu.

Action antiputride de l'acide phénique.

M. Chadevergne vient de publier dans le *Bulletin de thérapeutique* une série d'articles sur l'amélioration des plaies chirurgicales et traumatiques par les pansements à l'alcool dans le service de M. Nélaton.

Or, ce qu'il a observé depuis un an à l'hôpital des Cliniques, je l'ai observé et vu depuis 1862 à l'Hôtel-Dieu; mais j'avais déjà remarqué l'action antiputride de l'alcool l'année dernière (août 1864), dans les hôpitaux civils de Coïmbre et de Lisbonne. Les pansements à l'alcool camphré pur s'y emploient de temps immémorial dans toutes les plaies chirurgicales; je l'ai notamment observé à l'hôpital San-José, dans le service de M. Alvarès Branco, où j'ai vu une amputation de la cuisse à l'union des deux tiers supérieurs

avec le tiers inférieur cicatrisée presque sans suppuration par l'emploi de cette méthode, qui est de règle en Portugal, et surtout dans les hôpitaux de Coïmbre. M. le docteur Lecœur a également préconisé depuis longtemps cette méthode. Cependant, s'il est vrai que les pansements à l'alcool pur empêchent ou diminuent la formation du pus, il n'y a guère d'exemple qu'ils aient arrêté la gangrène.

Du reste, l'alcool et le camphre aussi bien que l'acide phénique agissent ici comme parasiticides, et en quelque sorte comme contre-poisons; c'est par une action analogue qu'ils empêchent l'infection purulente, la pourriture d'hôpital, les angioleucites, etc.

Les beaux travaux de M. Pasteur donnent bien l'explication de ces phénomènes inattendus. Partout où il y a altération d'un liquide ou d'une substance organique, cette altération est occa-

sionnée par l'action physiologique d'êtres vivants dont les germes pullulent dans l'air comme les parcelles de limon abondent dans l'eau bourbeuse de la Gironde, par exemple. Partout donc où l'on pratique une solution de continuité, l'air pénètre, et avec l'air des germes qui peuvent se développer jusque dans l'intérieur des vaisseaux où les entraîne la circulation. De là parfois les angioleucites, les phlébites, les érésipèles, la gangrène, etc. Plus l'instrument qui sert aux opérations est tranchant, plus la section des vaisseaux est franche, mieux les germes pénètrent, et plus facilement les microphytes et les microzoaires occasionnent des accidents, surtout dans les tissus peu serrés et vasculaires. C'est là ce qui explique comment certaines opérations graves, telles que l'opération césarienne et l'ablation des kystes de l'ovaire ne réussissent pas à Paris malgré l'habileté des opérateurs, malgré la trempe des instruments, tandis que ces mêmes opérations ont été faites

avec succès par des mains moins savantes et avec des instruments moins bien préparés.

Cela explique encore pourquoi des opérations faites avec de mauvais instruments ont pu réussir, pourquoi les loupes et les tumeurs enlevées avec le bistouri sont suivies d'accidents trop souvent mortels, tandis que détruites par les caustiques, elles sont généralement inoffensives. Les caustiques, en effet, ne donnent des résultats si favorables qu'en oblitérant les vaisseaux des tissus qu'ils désorganisent.

J'ai eu souvent à pratiquer l'ablation de diverses tumeurs, et depuis que j'emploie exclusivement les caustiques, je n'ai pas eu encore un seul accident à déplorer, grâce à ce moyen et à l'usage des pansements aux différentes préparations phéniques.

D'une autre part, il est bien démontré aujourd'hui que l'acide phénique et ses composés empêchent le développement et détruisent même en

partie les germes de l'air; aussi comprendra-t-on facilement l'action favorable de cet acide dans les plaies de toute nature, dans les brûlures, et même dans l'accouchement.

De l'acide phénique à propos des accouchements.

Ce que je viens de dire de l'action antiputride de l'acide phénique dans les plaies de toute nature, est surtout applicable aux péritonites puerpérales. En effet, après l'accouchement, une vaste surface reste dénudée; c'est une plaie véritable, avec cette différence que les fibres de l'utérus se contractent et resserrent plus ou moins rapidement l'ouverture des vaisseaux nombreux, lymphatiques et sanguins, non protégés par un épithélium. Les germes qui occasionnent les accidents consécutifs les plus graves pénètrent à travers cette surface dénudée; aussi est-il de règle aujourd'hui de hâter cette contraction aussitôt après la délivrance. Les accoucheurs ont à peu près renoncé à donner le seigle ergoté avant l'accouchement; mais presque tous ont pris l'habitude de le donner après, même à haute dose, si la

contraction utérine est partielle ou incomplète. Ceci explique encore les résultats favorables obtenus par M. le docteur Vigla, à l'Hôtel-Dieu, depuis qu'il nourrit substantiellement les femmes récemment délivrées. La diète favorise la résorption, et par contre l'aspiration de l'air avec tous ses éléments organisés.

Le plus grand nombre des médecins admet aujourd'hui que la péritonite puerpérale est un empoisonnement par la pénétration des germes désorganisateurs, germes contagieux comme tous les autres ferments. Il suffit donc d'une visiteuse pour propager la maladie, comme cela arrive dans la petite vérole, la scarlatine, etc. Le médecin ou la sage-femme qui quittent une malade contagionnée pour aller auprès d'une autre qui ne l'est pas, mais où leur intervention est nécessaire, lui font donc courir de grands dangers. Aussi est-il pénible et effrayant de penser au nombre de personnes atteintes de

cette maladie, qui dans de pareils cas eussent pu en être préservées par une simple mesure d'hygiène.

On peut s'en convaincre en lisant le mémoire de M. Grisar. Les observations de ce confrère consciencieux sont suffisantes pour déterminer désormais tous les médecins qui connaissent ce travail à cesser définitivement de prêter leur assistance à toute femme qui la réclamerait, si dans leur clientèle ils ont une seule femme atteinte de péritonite. Car, s'il est vrai que la péritonite puerpérale se déclare quelquefois spontanément, il est aussi à peu près démontré aujourd'hui que c'est presque toujours le médecin qui la propage et qui la perpétue.

Les observations de ce docteur ont été reproduites dans trop peu de journaux de science et de médecine. Je regrette de ne pas les avoir vues dans toutes les feuilles qui de loin ou de près s'occupent de sciences. Elles montrent la contagion tel-

lement évidente que chaque médecin, en rappelant ses propres souvenirs, trouvera tant de raisons en faveur de cette manière de voir qu'il s'abstiendra de tout accouchement chaque fois qu'il y aura dans ses malades un seul cas de complications douteuses.

Voici à ce sujet un passage bien frappant des observations du docteur Grisar. Je l'extrais du journal *les Mondes :*

Le 2 décembre 1843, M. Grisar est appelé auprès d'une femme en travail d'accouchement depuis vingt-quatre heures. Il applique le forceps et amène un enfant mort. Le lendemain éclatent tous les symptômes de la fièvre puerpérale, et la malade succombe le deuxième jour. Du 2 décembre 1842 au 17 mars suivant, c'est-à-dire dans l'espace de trois mois et demi, sur 64 femmes accouchées par M. Grisar, 16 (1 sur 4) furent atteintes de la fièvre puerpérale, et 11 (2 sur 3) en furent victimes. La maladie se déclarait régulièrement le

deuxième et le troisième jour ; comme rien de semblable ne se produisait dans la clientèle de ses confrères, M. Grisar pensa qu'il était lui-même le véhicule contagieux de la maladie, et il prit dès lors toutes les précautions possibles. A partir du 19 mars 1843 jusqu'à la fin de 1862, pendant plus de vingt ans, il ne rencontra plus un seul cas de fièvre puerpérale dans sa clientèle. Mais le 5 décembre 1862, il eut à traiter, à la suite d'un accouchement laborieux, un nouveau cas de cette affection, lequel se termina par la mort le troisième jour. En sept semaines, sur 9 femmes accouchées par lui, 8 furent atteintes de la même maladie, 4 succombèrent. Cette fois, comme la première, la maladie s'est montrée exclusivement dans sa clientèle, et M. Grisar avait pris toute espèce de précaution. Il se fit un devoir de renoncer momentanément à la pratique obstétricale, et, après un mois, il n'observa plus de fièvre puerpérale.

Beaucoup d'accoucheurs en Angleterre se sont résignés à renoncer à la pratique, pendant des mois entiers, et ont mis par là seulement un terme à l'épidémie meurtrière dont ils étaient exclusivement les propagateurs.

Je suis persuadé qu'en France nos accoucheurs imitent déjà l'exemple de l'honorable M. Grisar et des médecins de Londres. L'abstention qui en résulte peut être, tout à la fois, très-préjudiciable au médecin et très-désagréable aux personnes qui comptent sur leur docteur ; l'usage de l'acide phénique, seul jusqu'à présent, paraît devoir empêcher cette contagion. Il est donc de toute nécessité d'étudier une question aussi importante et de chercher les moyens pratiques pouvant empêcher, arrêter même ces terribles épidémies qui moissonnent tant de jeunes femmes, surtout dans les hôpitaux.

Action de l'acide phénique dans les brûlures.

La question est déjà jugée pour les brûlures par les nombreuses applications du phénol Bobœuf dans les usines, et surtout de l'acide phénique et de la vitelline phéniquée dans la pratique habituelle, comme on peut le voir dans les observations suivantes :

Je fus appelé récemment auprès d'une jeune femme qui s'était brûlée le jour de son mariage pendant le bal. Le dos et la poitrine de cette jeune femme étaient le siége d'une vaste perte de substance en pleine suppuration. Le médecin qui la soignait croyait peu à l'action de l'acide phénique. Néanmoins je prescrivis, avec son agrément, la vitelline phéniquée à 10 0/0 pour tout pansement, et en quelques jours la suppuration fut considérablement diminuée ; l'odeur disparut, l'ap-

pétit revint, et la malade fut rétablie en trente-cinq jours. Je n'ai visité cette malade que trois fois, et à mes deux dernières visites, elle m'a affirmé que les douleurs, très-vives d'abord, avaient cessé rapidement après l'application de la vitelline. En dernier lieu, il suffisait qu'on lui fît une application de cette préparation phéniquée pour faire cesser les horribles démangeaisons qu'elle ressentait autour de plaies en voie de cicatrisation.

Dans une autre circonstance, un jeune enfant tombé nu sur une chaufferette se fit une brûlure très-large et surtout fort mal placée. Lorsque je fus appelé auprès de lui, cette brûlure était en pleine suppuration. La constitution de cet enfant s'altérait rapidement. Il maigrissait beaucoup. La cause en était dans l'abondance de la suppuration et aussi dans la privation de sommeil, occasionnée par une démangeaison douloureuse qu'entretenait le déplacement forcé des objets de pansement.

Je prescrivis la vitelline à 10 0/0 et l'eau phéniquée en lotions à dose plus légère; l'amélioration fut rapide, et le jeune confrère qui le pansait tous les jours reconnut devant moi l'efficacité du nouveau traitement. Je dois dire qu'il s'est empressé de signaler à la famille la cause de cette amélioration.

Action de l'acide phénique dans les infiltrations urinaires consécutives.

Depuis plus de trois ans, je n'ai cessé d'employer l'acide phénique à l'extérieur et à l'intérieur, chaque fois que j'ai cru avoir à combattre une action désorganisante, une affection spécifique ou putride, et que j'ai cru à la pénétration d'un parasite ou d'une substance organique putrescible dans le sang, la lymphe ou dans les tissus. J'en ai toujours obtenu un résultat satisfaisant.

Dans les observations que je viens d'énumérer, l'acide phénique a arrêté soit la gangrène, soit la putridité dans les accidents déjà produits. Je puis maintenant citer un cas nouveau dans lequel cet acide me paraît avoir *prévenu* diverses complications, et surtout la gangrène.

M. R..., demeurant rue de la Paix, avait depuis longues années un rétrécissement et un ca-

tarrhe vésical consécutif ; forcé pendant la nuit de se lever toutes les heures pour uriner, il avait pris l'habitude de le faire dans son lit et simplement penché sur un côté.

Le 14 juillet 1864, M. R... était à moitié endormi lorsqu'il fit un effort violent de contraction abdominale et vésicale ; tout à coup il sentit quelque chose se rompre et une plus grande facilité à uriner. Quelques instants après, une vive douleur lui apprit qu'il avait uriné dans ses tissus et non pas dans son vase. Le scrotum devint plus volumineux que la tête d'un enfant ; il fallut d'abord opérer le rétrécissement, placer une sonde à demeure et faire de profondes incisions verticales dans les tissus infiltrés. Aussitôt après cette opération, je fis laver les plaies avec de l'eau phéniquée à 20 00/00 et maintenir sur tout le scrotum des compresses froides imprégnées de la même eau. L'épiderme se colora en brun et forma une croûte qui, en tombant tout d'une pièce, laissa à nu le derme et les plaies

rosées en voie de cicatrisation. Ce malade n'eut aucun accident consécutif ; il ne se forma qu'un seul abcès, et il ne survint pas un seul point de gangrène ; quinze jours après, M. R... était remis.

La guérison du rétrécissement a permis à la vessie de se vider complétement. Le catarrhe a cessé, et aujourd'hui les urines sont retenues durant cinq et six heures de suite ; elles sont naturelles. Aussi la santé générale et l'aspect extérieur de M. R... se sont améliorés d'une façon surprenante. Cette amélioration persiste.

Cette observation me paraît démontrer que l'eau phéniquée employée en pansement sur les tissus infiltrés d'urine diminue les dangers de la gangrène.

Injections d'eau phéniquée dans la vessie.

J'ai souvent eu occasion de pratiquer une injection d'eau phéniquée dans la vessie ; voici les principales observations que j'ai recueillies :

M. B..., rue Montparnasse (juillet 1862), âgé de soixante ans environ, était atteint d'une incontinence d'urine et d'un catarrhe des plus abondants ; l'instrument de caoutchouc qu'il portait pour recueillir l'urine renfermait des mucosités si adhérentes que parfois elles avaient peine à en sortir ; de plus elles étaient très-fétides. Après de nombreuses consultations et après avoir employé les toniques, les amers, les excitants, l'électricité, la teinture de cantharide, etc., j'eus recours d'abord aux injections tièdes, puis froides, d'eau simple, et enfin j'ajoutai une cuillerée à bouche d'eau phéniquée à 5 00/00 dans un grand verre d'eau ; j'augmentai progressivement jusqu'à moitié d'eau

phéniquée et moitié eau froide : les urines devinrent immédiatement moins odorantes; après la douzième injection, elles étaient presque normales et retenues.

Le mois suivant, quand je revis le malade, le catarrhe avait disparu et l'incontinence avait fait place à une rétention; depuis cette époque, M. B... fut obligé de se sonder et put reprendre ses occupations actives pendant environ une année; puis apparurent tous les symptômes d'une paralysie progressive, à laquelle il succomba dernièrement.

Nous n'avons voulu démontrer dans cette observation que l'utilité et l'innocuité de l'injection de l'eau phéniquée dans la vessie.

Mme S..., artiste italienne, fut atteinte d'un vaste phlegmon périutérin. Ce phlegmon s'ouvrit un matin dans la vessie; une grande quantité de pus fétide sortait avec l'urine; il survint du tenesme vésical et une douleur excessive pendant

la miction. C'est alors que je me décidai à laver la vessie avec un mélange d'eau tiède phéniquée (cinq cuillerées d'eau ordinaire tiède et une d'eau phéniquée à 8 00/00). Je vidai la vessie, après avoir maintenu l'injection pendant deux minutes; il survint aussitôt de la chaleur dans la vessie, et le tenesme augmenta pendant les deux premières heures; à chaque dix minutes, la malade faisait des efforts douloureux, mais l'urine cessa d'être fétide; dans la troisième heure, il y eut un peu de calme dans la vessie, les urines furent retenues pendant plus d'une heure : ce fut la première bonne nuit. La malade resta trois heures sans uriner; elle dormit, et après son réveil elle put retenir ses urines pendant deux heures; le lendemain je fis une deuxième injection, mais avec une cuillerée d'eau phéniquée seulement dans un verre d'eau tiède. J'en injectai environ le tiers, la malade ne put garder l'injection que dix minutes; elle accusait une chaleur douloureuse et localisée; les

besoins d'uriner se réveillèrent; il y eut quatre accès de tenesme dans la première heure. Après ce temps elle s'endormit et resta trois heures sans uriner; de midi à 5 heures et demie, heure à laquelle j'avais revu la malade, il n'y avait eu qu'une émission d'urine sans odeur, quoiqu'il y eût toujours un peu de pus et de tenesme.

Le soir il y eut un frisson suivi de sueur, et vers le matin l'abcès s'ouvrit dans l'intestin. La malade ne rendit plus d'urine purulente ni odorante, et après six semaines de convalescence, elle put entreprendre sans rechute une traversée de quinze jours.

J'ai eu de ses nouvelles depuis; elle ne s'est plus ressentie de cette affection.

Dernièrement j'ai visité à Montmartre une jeune malade qui était atteinte également d'un abcès périutérin. Cet abcès, méconnu pendant un mois, était compliqué d'une constipation des plus opiniâtres que rien n'avait pu vaincre, disait-on.

Je fus appelé auprès d'elle le 26 octobre 1864 ; elle se plaignait depuis deux jours de douleurs excessives dans la vessie ; elle avait de fréquents besoins d'uriner.

Je constatai qu'il y avait abcès périutérin, et en explorant la vessie avec une sonde à large ouverture, je retirai après l'urine une assez grande quantité de pus infect. Dès ce moment, on pratiqua deux fois par jour une injection d'eau légèrement phéniquée, une cuillerée d'eau à 5 00/00 dans 5 d'eau ordinaire ; la malade prit en outre chaque trois heures une cuillerée de sirop phéniqué à 6 grammes d'acide cristallisé pour 1000 de sirop ; la constipation fut facilement vaincue avec l'huile de ricin. Dans cette circonstance, je n'ai pu constater aucun accident provenant de ce traitement, tandis que dès le second jour l'odeur infecte des urines a cessé.

Le 31 octobre, on n'a plus constaté que de rares traces de pus.

15 décembre. — La convalescence est lente, mais il n'a reparu aucune trace de pus ; tout accident du côté de la vessie a cessé.

10 janvier 1865. — La malade se lève, l'appétit est revenu ; deux fois encore il a reparu un peu de pus dans l'urine : ce pus est indiqué de suite par l'odeur. Dès que cette odeur apparaît, on pratique une injection très-légère (une cuillerée à 5 00/00 dans un demi-verre d'eau tiède), et dès la seconde injection le pus a disparu, soit qu'il eût à disparaître, soit que l'action de l'acide phénique ait favorisé le resserrement de l'ouverture vésicale. L'injection phéniquée amène toujours de la chaleur et une légère douleur dans le bas ventre, mais cet effet est de courte durée.

15 février. — La malade est guérie ; les règles sont revenues, elle a pris de l'embonpoint, et j'espère qu'elle ne se ressentira plus de cette grave affection dont elle paraît parfaitement guérie.

12 juin.— Cette dame vient me remercier avant de partir en province ; elle n'a plus rien ressenti.

Cette observation vient s'ajouter à la précédente et démontrer l'innocuité des injections dans la vessie.

S.Exc. M. C..., ancien ministre, souffrant depuis six ans, croyait n'avoir qu'une cystite lorsqu'il vint en France, il y a quelques mois, se confier à mes soins; malheureusement il avait plusieurs pierres pesant ensemble plus de 100 grammes. Il se refusa à la taille, et ne consentit qu'à la lithotritie. Après dix séances fructueuses et sans qu'il y ait eu de frissons, ses urines, muqueuses d'abord, se chargèrent tout à coup de pus fétide. Nous convînmes, MM. les docteurs Maisonneuve, Phillips et moi, de faire une injection phéniquée. Elle fut douloureuse, mais le lendemain et les jours suivants l'odeur était moindre, et le pus avait notablement diminué ; cependant les douleurs habituelles parurent augmentées ; on ne renouvela plus cette injection,

et à part la diminution du pus nous n'observâmes aucune amélioration. Cet exemple prouve, à mon avis, que lorsque des corps étrangers se trouvent dans la vessie, l'usage de l'acide phénique en injections n'est pas suffisamment justifié.

Action rapide sur la vessie de l'acide phénique pris à l'intérieur.

Dans certains catarrhes de vessie, l'action de l'acide phénique est presque aussi prompte lorsque cet acide est pris à l'intérieur que lorsqu'il est employé en injections ; de plus, son usage interne ne peut avoir d'autre inconvénient que de produire une constipation facile à combattre.

Parmi les observations que j'ai recueillies à ce sujet, je signalerai celle d'un de nos confrères les plus distingués, M. de T..., ancien professeur de physiologie :

M. de T... fut presque subitement atteint d'un catarrhe vésical dans les circonstances qu'il décrit lui-même :

« Au commencement de septembre dernier, à la suite d'une station d'environ vingt minutes sur l'herbe, j'éprouvai le lendemain matin

de la douleur dans le canal de l'urètre et une difficulté d'uriner. La douleur et la difficulté augmentèrent progressivement, et au bout de quelques jours, mon urine était excessivement trouble ; cet état était douloureux. J'employai vainement à l'intérieur la térébentine de Venise, le baume de copahu, et même en frictions le mercure allié à la belladone, etc. Aujourd'hui, la douleur a cédé, mais mon urine est toujours excessivement *trouble*, ce qui n'était pas d'abord. Il se dépose au fond du vase, très-promptement, un sédiment jaune verdâtre. Je dois ajouter à ces détails que j'ai soixante-quatre ans et que ma santé est généralement excellente.

« J'ai examiné au microscope le sédiment en question, et il se compose de globules blancs de la même grosseur que ceux du sang. Il se forme de l'écume sur l'urine dans le vase, et cette écume persiste.

« Vous avez fait, je crois, de très-heureuses

applications de l'acide phénique aux affections des voies urinaires; j'oserai donc, Monsieur, avoir recours à vos bons conseils, et je vous prierai d'avoir la bonté de me faire connaître si cet agent peut être utilement employé pour combattre l'affection en question et comment il faut l'employer. »

Je prescrivis, en effet, l'acide phénique en injections dans la vessie et à l'intérieur, mais M. de T... ne le prit qu'à l'intérieur, et malgré cela, douze jours après je recevais la lettre suivante :

« J'ai beaucoup à vous remercier de vos précieuses indications; d'après votre avis, j'ai commencé l'usage de l'acide phénique il y a huit jours. Je m'en trouve aujourd'hui très-bien, et le sédiment dont je me plaignais diminue journellement dans mon urine, qui ne contient ni sucre, ni albumine, mais seulement la quantité ordinaire de phosphate, du mucus et encore un peu de pus,

qui se dépose au fond du vase. J'aurai l'honneur, si vous le permettez, de vous écrire de nouveau dimanche prochain. Du reste, plus de douleur dans le canal, et le jet est direct comme il doit l'être. »

Après vingt-deux jours de traitement, M. de T... m'écrivait :

« Je continue à éprouver une notable amélioration dans mon état; l'urine est moins trouble et le dépôt beaucoup moins considérable. Il y a cependant toujours un peu de ce dépôt jaune verdâtre au fond du vase quand l'urine y a séjourné quelque temps. La première partie du jet d'urine est ordinairement la plus trouble ; *à la fin, le jet est presque entièrement limpide.* Du reste, ce jet est maintenant direct, et ce qu'il doit être. Il y a toujours un petit sentiment douloureux, mais excessivement léger à la fosse naviculaire. Je me suis aperçu que ce remède est un peu échauffant. »

Il ne faudrait pourtant pas trop compter sur

l'action interne de l'acide phénique. J'ai remarqué que cet acide agit avec une grande rapidité et produit en quelques jours tout ce qu'il peut produire. Si donc, après huit ou quinze jours d'usage on n'obtenait aucun résultat, je crois qu'il serait presque inutile de persister. J'ai remarqué également qu'il est parfois bon de cesser l'usage de l'acide phénique pour le reprendre après quelques jours. C'est surtout dans les catarrhes anciens avec suppuration ou avec complications de fongosités. Dans ces circonstances, lorsque l'usage de l'acide me paraît moins impérieusement nécessaire, je conseille l'élatine, afin d'éviter la constipation. Les préparations concentrées de goudron ont aussi une certaine analogie d'action avec l'acide phénique, et elles ont l'avantage de n'être pas échauffantes et de pouvoir être impunément administrées pendant longtemps.

En tout cas, l'acide phénique peut être employé aussi en injections, et je ne vois qu'une seule

contre indication réelle à son usage *intus* et *extra* : c'est dans les complications d'une affection aiguë, la cystite consécutive par exemple.

J'ai encore trop peu d'observations à ce sujet pour formuler ici les indications rigoureuses du nouveau médicament dans les affections vésicales.

De l'acide phénique dans les affections dites cancéreuses.

Je vais maintenant exposer à l'Académie quelques faits beaucoup plus importants que ceux qui précèdent, en ce sens qu'ils semblent ouvrir à la thérapeutique des affections dites cancéreuses (sans que, malheureusement, ce terme ait la moindre signification positive) une carrière entièrement nouvelle.

On me pardonnera la forme insolite sous laquelle je présente mes observations ; mais ceux qui savent combien il est difficile, dans une existence presque entièrement consacrée à la pratique, de trouver le recueillement nécessaire aux hommes de cabinet, m'accorderont leur indulgence.

Si la priorité a pu m'être contestée lorsqu'il s'est agi de l'application de l'acide phénique à la gangrène, j'espère qu'elle est incontestable quant

à l'application de l'acide phénique au traitement des affections dites cancéreuses. M. Lemaire lui-même le reconnaît dans sa lettre de réclamation adressée à l'Académie, et ce confrère ne peut méconnaître non plus la gravité du cas dont je constate aujourd'hui la guérison complète, puisque, comme je l'ai dit déjà dans l'avant-propos, il a porté le diagnostic de cancer de la langue, et qu'il a fait connaître lui-même ce diagnostic au malade. C'est à cette occasion que, très-inquiet des suites de mon traitement, il vint chez moi pour me rappeler qu'il avait pu tuer un cheval en lui faisant avaler de l'acide phénique ; c'est aussi dans cette circonstance qu'il exprima la pensée que, probablement, les pharmaciens ne donneraient pas le médicament, au moins à la dose que j'osais prescrire.

Un des amis de M. Lemaire a prétendu, sans avoir vu le malade, qu'il aurait pu le guérir par bien d'autres moyens à lui connus ; je ne puis

répondre ici autre chose que ce que j'ai déjà répondu à M. de la Plagne dans la *France médicale*. Je m'étonne que, résidant à Paris, où ces cancroïdes sont malheureusement si fréquents, ces confrères ne se soient point passé la fantaisie humanitaire d'en guérir au moins un, ne fût-ce que pour publier avant moi l'historique d'un fait aussi important.

Afin que cette observation intéressante et aujourd'hui très-complète eût l'authenticité désirable, je priai tout d'abord M. A. Dauzats, membre du conseil supérieur de l'École des beaux-arts, de vouloir bien peindre cette langue au début, et après la disparition des deux premières ulcérations. Une peinture exacte et faite par un homme du plus grand talent pouvait seule donner une idée juste de la maladie, à cause des teintes et des dispositions dont la photographie ne pouvait rendre compte. Je joins à ces deux dessins une épreuve photographique portant la date du 25 juillet et repré-

sentant la langue du même malade complétement guérie et revenue à son état naturel. On peut reconnaître sur cette épreuve la trace des anciennes ulcérations; elles sont aujourd'hui remplacées par de profondes cicatrices. (V. la planche.)

M. Poulat courtier, vient me consulter le 15 septembre 1864. Sa langue est douloureuse, raide et comme d'une seule pièce solide, le malade ne peut la remuer; elle est presque insensible. Il a, dit-il, une *langue de bois* qui lui fait mal, il parle avec peine et ne peut remuer les aliments, qui ont perdu pour lui leur saveur. Je constate, en effet, qu'elle remplit la bouche; les dents sont imprimées sur son pourtour, elle est épaisse et dure; la partie inférieure est lisse et brillante, quoique mamelonnée; sa teinte est d'un rouge foncé, la face supérieure est chagrinée, rugueuse, traversée par des sillons fendillés; au milieu et sur la ligne médiane est une ulcération profonde, à bords frangés, à fond gri-

sâtre, surmontée de papilles saillantes qui paraissent surnager; tout autour, trois ou quatre mamelons d'une dureté extrême; à l'extrémité et sur les deux côtés de la langue sont deux autres ulcérations moins profondes, mais également à fond gris jaunâtre et à bords inégaux, celle de gauche faisant faire une saillie tuberculeuse à la langue; sur ce même côté est une autre ulcération longitudinale formant une rigole allongée d'arrière en avant.

Les ganglions sous-maxillaires sont engorgés, mais surtout à gauche; de ce côté on trouve un ganglion de la grosseur d'une noisette, dur, peu mobile et placé au tiers supérieur et antérieur du cou, un peu au-dessus de la bifurcation de la carotide primitive et à peu près au niveau de son croisement avec le sternomastoïdien. Pas d'antécédents syphilitiques. Mais *sa mère est morte jeune d'un cancroïde à la cuisse.*

Je me disposais à une action chirurgicale, et

j'avais déjà proposé au malade de pratiquer une ablation partielle au moyen des caustiques, lorsqu'il me vint à la pensée d'essayer l'action de l'acide phénique.

Je fis étendre sur toute la langue et dans le creux des ulcérations un glycérolé-phéniqué ; le malade devait tenir la langue hors de la bouche.

Désireux de guérir, M. Poulat outre-passa mes prescriptions et trempa ce qu'il put sortir de sa langue dans le glycérolé. Plus d'un petit verre de salive, me dit-il, s'écoula de sa bouche, mais comme la douleur n'avait pas été trop vive, le malade recommença le lendemain, et arriva à faire trois fois par jour ce genre de pansement.

Le 23 septembre, je le revis, les ulcérations étaient rouges ; celle de droite me parut se rétrécir, il parlait plus facilement, il affirmait sentir le retour de la mobilité en mangeant.

L'amélioration était évidente. Je continuai le même traitement, et la semaine suivante je fus

heureux de constater que le malade allait encore mieux.

Le 14 octobre, M. Poulat parle plus facilement, la langue a diminué de volume, la trace des dents est moins indiquée sur son pourtour; l'ulcération linéaire est presque guérie, les crevasses sont moins profondes, l'épaisseur de l'organe a diminué très-sensiblement.

Pour hâter la guérison, je prescris à l'intérieur le sirop de perchlorure d'or.

Le 25 octobre, l'amélioration continue, le malade peut se servir un peu de sa langue pour chasser d'entre ses dents les aliments qui froissent les gencives.

L'ulcération du milieu et celle du côté droit sont cicatrisées.

Le 10 novembre, l'ulcération de gauche s'est élargie, elle est profonde et de mauvais aspect; il s'en est formé une nouvelle au-dessus de la première. Les deux autres ont complétement disparu;

il y a de la douleur, et la langue est gonflée du côté gauche. Je supprime le sirop de perchlorure d'or, et je prescris l'usage de l'acide phénique en pansement à l'état de solution concentrée, — 25 grammes d'acide et 25 d'alcool dans 50 d'eau distillée, — que le malade doit étendre sur les ulcérations au moyen d'un pinceau.

Le 14, amélioration dans la couleur, ganglions douloureux, beaucoup d'élancements; je prescris l'acide phénique à l'intérieur. Sirop phéniqué, 2 grammes en solution normale pour 500 de sirop; trois cuillerées par jour. Le malade en prend jusqu'à six.

Le 19, amélioration, moins d'élancements, l'épiderme s'est renouvelé plusieurs fois. Je porte à 3 grammes la dose d'acide phénique; pilules ferrugineuses aux repas.

Le 23, la langue a diminué de volume, les ulcérations sont d'un aspect rassurant; le malade dort et mange bien, il a moins de douleurs; les

ganglions diminuent, la langue est sensible à l'air froid.

Le 27 novembre, ulcérations moins profondes ; le malade se dit guéri, l'appétit est excellent, je porte à 5 grammes la dose d'acide phénique dans 500 de sirop, et pour pansement j'augmente la lotion à 50 grammes d'acide dans 50 d'alcool. — J'adresse M. Poulat à M. Lemaire.

Le 2 décembre, l'amélioration se maintient, je mets le malade à l'eau pure et à un régime plastique exclusif.

Le 31 décembre, le malade est joyeux, il reste cependant une couche dure et fendillée sur la langue, dont la teinte est presque naturelle, surtout après que le malade a enlevé la peau détachée par la cautérisation quotidienne.

31 janvier 1865. — Le volume paraît normal, les ganglions sont presque à l'état naturel; celui de gauche, dont j'ai parlé, persiste, quoique petit.

28 février. — Ce ganglion a disparu tout à fait;

la langue est cicatrisée; elle conserve cependant un peu de dureté vers le milieu.

30 mai. — La langue est libre, mobile, elle porte la trace de profondes cicatrices et de points épars cicatrisés; l'état du malade est complétement bien; sa santé est, dit-il, meilleure qu'elle n'a été depuis plusieurs années.

J'ai, depuis cette époque, revu plusieurs fois M. Poulat; sa guérison est complète; il a bien voulu consentir à faire photographier sa langue le 25 juillet, afin de bien prouver que le genre d'affection dont il était atteint est guérissable, puisqu'il est complétement guéri.

M. Poulat ayant annoncé dès le principe qu'il se tenait à la disposition des médecins qui voudraient le visiter, plusieurs confrères ont été s'assurer de son état, et ont pu vérifier l'exactitude des faits que j'ai racontés et constater son entière guérison.

J'avais, dès le début, prescrit à M. Poulat de

tenir exactement un journal d'observations quotidiennes. Voici le résumé qu'il m'a adressé à diverses époques, je le publie textuellement, malgré certaines erreurs d'appréciation sur les médicaments et surtout sur les doses : on y trouvera d'intéressants détails et notamment l'opinion de M. Lemaire sur la nature et la gravité du mal, ainsi que son effroi au sujet de l'emploi de l'acide phénique à l'intérieur :

Paris, le 2 décembre 1864.

Mon cher docteur,

Vous m'avez demandé quelques détails sur les souffrances que me fait éprouver la maladie dont vous me soignez, et principalement un journal de tout ce que je ressentirais ; c'est avec grand plaisir, et surtout beaucoup de reconnaissance que je le fais, *car vous m'avez sauvé la langue.*

Il y a bien au moins quatre ans que j'ai ressenti pour la première fois que ma langue me piquait en faisant usage du tabac ; inutile de vous dire que j'ai continué

comme si de rien n'était, et toujours de plus en plus fort. Enfin, il y a deux ans environ que ma langue s'était épaissie, avait perdu sa souplesse, et que je salivais avec beaucoup de peine ; cela néanmoins ne m'empêchait pas de fumer, mais j'en éprouvais une vive douleur, surtout au commencement, puis après, une espèce d'engourdissement de la langue.

Vers cette époque à peu près, je ressentis des raideurs dans les membres, mais je n'y ajoutai pas d'importance ; enfin, l'hiver dernier (1864), ces raideurs devinrent plus intenses, surtout dans l'os de la cuisse gauche ; cette douleur se faisait sentir principalement quand je faisais le mouvement pour monter un escalier, puis dans l'épine dorsale au bas des reins, et enfin, plus fortement, plus douloureusement dans le cou, qui était raide, et quand je me faisais raser, la *position de la tête penchée en arrière m'était dure, presque impossible, j'étais quelquefois obligé de la relever avec les mains.*

Alors, prêtant plus d'attention à ma position, je m'aperçus que ma langue était recouverte d'une croûte épaisse et dure comme une carapace, qu'elle devenait douloureuse au contact d'un corps dur ; je mangeais difficilement, mais pourtant le vinaigre et les aliments acidulés

ne me faisaient rien ; je me décidai alors à vous la faire voir.

Elle présentait sur la face principale trois trous..., dont un au milieu et deux à chaque bout, celui du côté gauche était voisin d'une longue trace longitudinale semblable à un coup de canif; l'autre, du côté droit, était voisin d'un petit promontoire au bout de la langue. Ces trois trous ressemblaient parfaitement à ceux qu'on ferait en perçant la glace d'un bassin : ils étaient entourés de fissures rayonnant et se réunissant entre elles sur toute la face de la langue. Celle-ci était très-épaisse, pouvant à peine contenir dans sa place la pipe entre les dents ; on aurait dit une masse de chair. Je mangeais difficilement, je parlais de même, ma langue, étant enflée n'avait plus de souplesse, semblait devoir se paralyser, le dessus était dur et gromeloteux; je croyais avoir de petits cailloux dans la bouche. Vous m'ordonnez alors (15 septembre) :

Acide phénique..... 2 grammes.
Glycérine..... 10 —
Pilules toniques et dépuratives de Béral.

Je me badigeonnais trois fois par jour avec cette solution, dessus, dessous et tout autour, j'en éprouvais un

soulagement presque immédiat : salivation abondante à remplir la bouche ; la langue après devenait plus moelleuse, les parties spongieuses qui sont sous elle étaient plus douces, remplissaient leurs fonctions, mais le dessus était toujours dur. Je vous revis pour la deuxième fois, le 23 septembre et vous prescrivez :

Acide phénique..... 3 grammes.
Glycérine..... 10 —

et toujours les pilules dépuratives de Béral.

Je revins pour vous voir quand le sirop fut fini, vers le 14 octobre ; j'étais enchanté, le mieux était sensible, la langue était encore plus souple, plus moelleuse, je la tirais plus facilement, je la remuais de droite à gauche, je mangeais sans douleur la croûte de pain ; l'enflure avait sensiblement diminué ; il restait toujours au milieu quelques rugosités gromeloteuses autour des trous, qui se fermaient déjà, mais la douleur était presque insensible. Je vous fis observer aussi que les raideurs que j'éprouvais depuis longtemps dans la cuisse gauche, dans les reins, dans le cou avaient complétement disparu.

Vous ordonnez alors, 14 octobre, de continuer le même traitement, et du sirop de perchlorure d'or.

Je fus ainsi jusqu'au 10 novembre. Dans cette période du 14 octobre au 10 novembre, à peu près vers la fin, il s'opéra un changement sur la surface de la langue : le trou du milieu et celui du côté droit avaient disparu, complétement fermés, puis il s'en était formé un du côté gauche, au-dessus de l'ancien, qui était *profond*, et celui d'en bas était large et ressemblait *à une plaie*. L'inflammation était portée de ce côté, la douleur tout à fait revenue, même plus forte qu'auparavant ; j'éprouvais des LANCÉES VIVES, et les gencives de ce côté me faisaient mal.

C'est alors, le 11 novembre, que vous m'avez ordonné 10 grammes d'acide phénique et supprimé le sirop de perchlorure d'or.

Avec cette solution je devais seulement toucher fortement les deux trous, matin et soir ; mais moi j'en mis sur toute la surface de la langue, le vendredi soir, samed matin et soir, dimanche matin et dans l'après-midi.

Le soir, à l'heure du dîner, je souffrais beaucoup, ma langue était enflée, les dents du côté gauche me faisaient mal ,les trous m'élançaient fort, les *glandes du cou* étaient sensibles, j'avais mal à la tête. Le soir, en me couchant, je remis encore de l'acide phénique, mais cette fois, sur les deux trous seulement ; je dormis comme d'habitude,

et le lendemain matin ma langue pelait fort, j'en enlevais des parties larges comme des pièces de 2 francs.

Je vins vous voir le lundi 14 novembre. Vous ordonnez : acide phénique 10 grammes pour toucher les deux trous seulement, puis, sirop phénique 2 grammes sur 500 grammes à prendre trois cuillerées par jour, puis quatre et six le troisième jour.

Le 19 novembre, c'est-à-dire quatre jours après, je revins vous voir; le mieux se faisait sentir de nouveau, les trous existaient encore, mais avec une apparence moins dangereuse ; l'inflammation avait disparu, la douleur vive, ainsi que les lancées ; aussi les deux trous me faisaient l'effet de deux petits champignons sur la langue, qui ne portait plus aucune partie dure dans toute son étendue ; tout le mal semblait alors se circonscrire autour des deux trous.

Vous m'ordonnez alors, le 19 novembre :

20 grammes d'acide phénique, en solution,
Sirop phénique, quatre cuillerées par jour.

Je suivais ce traitement, en employant l'acide sur la langue matin et soir, et dans la journée, après mon dé-

jeuner, je badigeonnais une fois avec l'ancienne solution à 30 grammes, ce qui m'enlevait immédiatement le peu de fatigue que la langue avait fait pour manger.

Aujourd'hui, 22, le mieux continue, la langue pèle toujours, mais je supporte parfaitement les 20 grammes, je mange et dors assez bien, la douleur est plus faible, l'air froid m'est désagréable sur la langue.

Aujourd'hui, 23, *la langue salive très-bien*, l'épaisseur de la plaie a beaucoup diminué, douleur presque insensible, et par intervalle seulement; l'acide phénique à 20 grammes me procure une salivation abondante, brûle les lèvres, de sorte qu'aussitôt son application sur la langue, je suis obligé de relever la tête; l'appétit est parfait, sommeil mieux.

Aujourd'hui, 27, le mieux s'est maintenu, et je continue toujours le même traitement; douleur tout à fait disparue, mange sur la plaie, l'air m'est indifférent, langue mince, souple et moelleuse.

Les 28, 29 et 30, le mieux se maintient; hier, 1er décembre, la croûte a sensiblement diminué d'épaisseur et se brise en différents endroits; la langue pèle toujours bien et sans douleur; par moments je suppose que je suis guéri.

Aujourd'hui, 2 décembre, vous m'ordonnez :

Acide phénique, même solution,

Sirop phénique à 6 grammes pour 500,

puis un régime que je n'ai pas suivi jusqu'à ce jour; c'est-à-dire plus de vin, plus de café, plus de nourriture farineuse; de l'eau, des viandes rôties et du pain grillé. Je vais continuer, et j'espère d'ici peu vous apprendre que nous marchons à grandes voiles vers la guérison.

En attendant cet heureux moment, recevez, cher docteur et ami, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

ÉMILE POULAT

Paris, le 19 décembre 1864.

MON CHER DOCTEUR,

Je viens compléter mon journal, que j'avais laissé au 2 décembre ; à ce jour vous me prescriviez toujours :

Acide phénique, en solution encore,

Sirop phénique, plus fortement dosé.

Seulement vous y ajoutiez un régime suivi, pas de vin, de liqueurs ou de viandes rôties, etc., etc.

J'ai suivi ponctuellement ce que vous m'aviez dit, et ma langue va tout à fait bien; la croûte est réduite à une très-faible épaisseur, se casse dans différents endroits et s'en va par morceaux, tous les matins, que j'enlève comme de la peau brûlée, très-facilement et sans douleur.

Les deux trous sont arrivés au niveau de la face de la langue : leur couleur rouge de chair à vif a disparu pour faire place à une couleur rosée de chair naturelle, et je pense que ma guérison est radicale et proche; du reste, je ne souffre plus, et je prends parfaitement patience jusqu'à ce que vous m'ayez dit *vous-même :* Vous êtes guéri.

En attendant le plaisir de vous revoir, je vous remercie mille fois et vous serre cordialement la main.

Votre tout dévoué,

ÉMILE POULAT.

Paris, 30 janvier 1865.

Enfin, mon cher docteur, nous voici arrivés à la fin de janvier en suivant toujours très-exactement votre traitement à l'acide phénique.

Eh bien ! le résultat sur lequel vous comptiez est arrivé :

je n'ai plus de douleur, pas plus que si je n'avais jamais été malade, et même je ne me rappelle pas avoir vu ma langue aussi mince, aussi souple qu'elle l'est aujourd'hui.

Les trous et les fissures ont complétement disparu; elle est bien unie, et il n'y a plus qu'un petit point dur qu'on sent encore en passant le doigt dessus, mais qui tend à diminuer tous les jours.

Après vos pansements, ma langue pèle, et j'enlève des parties de peau aussi épaisse que celle d'un haricot, puis ma langue est rose et fraîche ; vous rebrûlez de nouveau et ainsi de suite, tout cela sans éprouver aucun malaise, aucun dérangement.

Je dis plus, c'est que pris à l'intérieur, l'acide phénique me procure un bien-être remarquable ; il semble qu'il est pour moi un fleuve de vie qui circule dans mes veines et qui va chercher le mal partout où il se trouve ; du reste, les raideurs que j'éprouvais dans les membres ont disparu, et jamais je ne me suis mieux porté : bon appétit, bon sommeil ; aussi j'espère que, la première fois que je vous verrai, vous rendrez mon régime moins sévère.

A propos, dites-moi donc, j'ai vu dans le journal *la Patrie* une lettre de M. le docteur Lemaire, *chez qui vous m'avez envoyé* dans le commencement de mon mal ; mais

je ne comprends pas du tout votre discussion avec lui : car, lorsque je suis allé le voir, il a paru très-étonné de savoir que j'employais de l'acide phénique à 10 grammes à l'extérieur, et même que j'en prenais 2 grammes à l'intérieur dans le sirop. — Que serait-ce donc, bon Dieu, s'il savait aujourd'hui que la dose est plus que doublée?

Seulement je vous dirai que j'étais passablement inquiet en sortant de chez lui, car il m'avait dit que j'avais une affection *cancéreuse*, mais que je guérirais. Néanmoins, le mot cancer me trottait souvent par la tête et m'inquiétait, précisément parce que vous ne me disiez rien.

Enfin je suis content aujourd'hui, et nous recauserons de tout cela à ma première visite.

Recevez, etc.

Émile POULAT.

J'espère prouver que ce traitement n'a pas guéri M. Poulat par hasard, pour ne plus en guérir d'autres, comme cela est arrivé à propos du perchlorure d'or. J'espère prouver aussi que cette méthode est réellement plus efficace que toutes les

médications connues. Je joins à ce mémoire l'observation de plusieurs malades en voie d'amélioration, et surtout d'un cas bien constaté et entièrement guéri et pour lequel on peut voir l'épreuve photographique. (V. la planche.)

Je n'ose pas espérer toutefois que le traitement, même bien dirigé et bien suivi, puisse guérir tous les cancroïdes ulcérés, mais je crois qu'il en guérira beaucoup, qu'il arrêtera les progrès d'un plus grand nombre, et je pense avec quelque raison que tous pourront être améliorés.

Du reste, le traitement par l'acide phénique est un progrès incontestable, mais le dernier mot est loin d'être dit ; nous ne faisons qu'entrer dans une voie nouvelle de la guérison d'affections jusqu'ici réputées incurables.

Que mes confrères trouvent une autre substance qui guérisse les cas rebelles à l'action de l'acide phénique, et j'applaudirai de tout cœur à cette découverte. Heureux si je puis lire quelque jour

dans un traité de thérapeutique : « Les cancroïdes sont des affections généralement curables. » On dira cela bientôt, je l'espère, de presque toutes les maladies de peau, surtout de celles qui paraissent les plus rebelles, comme le lupus. J'ai déjà deux cas en voie de guérison après deux mois de traitement, et cela dans des altérations très anciennes. L'un date de vingt quatre ans chez une femme de trente trois. Cette femme est presque entièrement guérie. (V. la planche.)

J'étudie à ce sujet l'action de diverses substances autres que l'acide phénique : les naphtes, les pétroles, les sels hydrargiriques, etc., et lorsque j'aurai pu obtenir une série de faits concluants, j'en ferai l'objet d'un travail spécial que j'aurai de nouveau l'honneur de présenter à l'Académie; mais je ne puis passer sous silence l'histoire d'un fait auquel, malheureusement pour moi, j'ai été trop mêlé, et sur lequel enfin j'ai obtenu la vérité.

On se souvient que, en 1858, M. Adolphe

Sax était atteint d'une tumeur mélanique de la lèvre supérieure pour laquelle il avait été opéré plusieurs fois; on se souvient encore qu'après le pronostic fâcheux porté par les hommes les plus considérables de la chirurgie française, et après la décision prise d'une ablation complète de cette tumeur, ablation qui entraînait nécessairement une difformité et peut-être même la mort, M. Sax avait suivi un traitement supposé exotique, à la suite duquel sa tumeur s'était peu à peu désorganisée, était tombée en sphacèle et avait fini par disparaître. Non-seulement la guérison de M. Adolphe Sax s'est confirmée, mais la cicatrisation a été formée sans laisser de trace apparente; en un mot, il serait presque impossible aujourd'hui de dire où était cette tumeur.

Comment a été obtenue cette guérison? M. Sax, frappé des effets qu'il m'a vu produire au moyen de l'acide phénique, vient enfin de me l'apprendre. Il m'avait un jour demandé si les pé-

troles, les naphtes, avaient une action analogue à celle de l'acide phénique, et sur mon affirmation il me fit quelques remarques qui viennent jeter sur sa guérison une lumière inattendue. J'ai donc demandé et obtenu de mon honorable et célèbre correspondant la permission de publier la lettre dans laquelle il me donne les détails suivants :

Paris, le 18 octobre 1864.

Mon cher docteur,

Dans deux ou trois jours je vous enverrai, ainsi que je vous l'ai promis, un petit appareil à goudron.

A propos de goudron, je veux vous faire une confidence; c'est même pour cela que je vous écris. Vous vous rappelez la cruelle maladie que j'ai éprouvée; vous en avez suivi toutes les phases. J'ai supporté, vous le savez, mon mal en patience; cependant je n'étais pas sans inquiétude.

Tout en suivant ponctuellement le traitement du docteur Vriès, je fis secrètement sur moi-même une expérience. Je vous ai parlé déjà de cette expérience, en vous promettant de vous dire plus tard en quoi elle avait

consisté. Partagé entre la crainte de paraître ingrat et l'accomplissement de ce que je regardais comme un devoir envers l'humanité, j'ai cru jusqu'ici, et dans un sentiment qu'il vous sera facile d'apprécier, ne pas devoir entretenir mes amis de cette circonstance délicate. Il n'y a qu'une seule personne à qui je me suis ouvert à cet égard : c'est M. Auguste Luchet auquel j'en parlai il y a deux ans environ.

Je n'affirme pas que cette médication soit la cause de ma guérison, le docteur Vriès ayant prédit avec la plus grande exactitude l'événement tel qu'il s'est accompli.

Cependant dès que mon moyen avait été employé, le mal s'était arrêté instantanément, et la tumeur, de violacée et tendue qu'elle était d'abord, était devenue presque aussitôt noire, décrépite et gangrenée. Vous comprendrez, cher docteur, que j'aie un doute ; ce doute, je veux en purger ma conscience.

Voici le fait en peu de mots :

A l'époque où la tumeur cancéreuse que j'avais à la bouche s'augmentait sensiblement chaque jour, il me vint à la pensée que le naphte, auquel je connaissais la propriété de dissoudre les corps gras sans attaquer l'organisme, pourrait bien être un remède à l'incurable mal

dont j'étais tourmenté. Qu'avais-je à risquer? J'essayai. Je pris, à l'aide d'une allumette, une goutte de naphte que je mis en contact avec le point le plus vivace de la tumeur. Le naphte fut comme aspiré avec violence. Le lendemain la tumeur n'avait pas augmenté ; au contraire, il se faisait visiblement à l'endroit qui avait été pénétré par le naphte un travail intérieur de résorption. Je renouvelai plusieurs fois l'expérience, et quelques jours après la tumeur cancéreuse, grosse, vous le savez, comme un œuf, était entrée en pleine décomposition.

Dire si j'ai été guéri par le docteur Vriès, ou si j'ai dû au naphte ma guérison, c'est sur quoi il ne m'est pas permis de me prononcer, et c'est ce que la science seule peut décider.

J'ai tardé peut-être trop longtemps à parler. Si la science et l'expérience confirment mon doute, vous comprendrez, cher docteur, qu'il y a là une question d'humanité devant laquelle doit disparaître toute espèce de considération.

Vous êtes un homme de l'art, et je désire que ma confidence soit utile.

Signé : Adolphe SAX.

Cette lettre, qui semble d'ailleurs n'offrir qu'un renseignement, ne doit pas être commentée, et j'imiterai la réserve de M. Sax, quoique, dans ma conviction, c'est à l'action du naphte qu'il faille attribuer la guérison de ce malade. Je n'ai pas hésité à réveiller le souvenir des luttes pénibles que j'ai eu à soutenir à cette occasion, et dans lesquelles on vit des hommes éminents faire retomber sur un confrère alors jeune la responsabilité de leurs propres actes.

Ce que j'ai fait alors je le ferais encore, et partout où je trouverai un fait bien constaté de guérison extraordinaire à signaler aux hommes de progrès, je le signalerai, de quelque part qu'il vienne, certain qu'un jour les causes en seront connues et divulguées.

Observations nouvelles sur les affections anatomiques de la langue.

J'ai en traitement quatorze malades atteints à la langue d'affections diverses par leur forme et par leurs débuts ; six ont commencé par des altérations sur la face libre de la langue, un par une grosseur sous le frein, un par un *bouton* entre le frein et la pointe, et six par un des côtés de la langue; tous les six sont atteints à gauche. Sur ces quatorze cas, il y a onze hommes ; dix fumaient plus ou moins, un seul ne fumait pas : le plus grand nombre fumaient beaucoup. Chez les femmes, les affections, au début, sont assez légères, une seule est atteinte plus profondément : toutes les trois ont leurs maris affectés de la même maladie qu'elles et depuis assez longtemps.

La première porte une ulcération sur la surface libre de la langue, du côté droit; la maladie de son mari a débuté de la même manière,

mais du côté opposé (à gauche). Cette femme est guérie complétement ; elle l'a été en six semaines : son mari est en très-bonne voie.

La deuxième est atteinte à gauche par un bouton qui s'est amélioré sensiblement. Ce bouton a disparu à peu près complétement une première fois, après six semaines de traitement, mais il est revenu ; il est placé à la base de la langue sur le côté gauche, et près de son attache, il est en contact avec une grosse dent, et détermine de la gêne dans la déglutition et des douleurs dans les muscles du cou, du même côté. Le mari vient de succomber à cette affection ; il était atteint *du même côté* de la langue, les ganglions sous-maxillaires, à droite et à gauche, étaient ulcérés.

La troisième porte un bouton ulcéré au-dessous de la langue, entre son attache et sa pointe, un peu à gauche, mais près du frein. L'amélioration est manifeste, mais la petite plaie reste ulcérée et un peu violacée ; la base est dure et un peu

mamelonnée ; aucun ganglion n'est engorgé. Cette ulcération, qui disparaîtra bientôt, j'espère, résiste depuis trente-quatre jours, en dehors du traitement local. J'ai cru devoir faire prendre de l'iodure de potassium au début et pendant un mois ; maintenant j'administre l'acide phénique à l'intérieur. Le mari est malade depuis trois ans ; la langue est séparée en deux par un sillon profond. Le côté gauche est sensiblement atrophié et très-dur. Cette partie a complétement perdu sa mobilité, elle est presque adhérente ; il est impossible de passer un pinceau entre la langue et les dents. Le côté droit, au contraire, est hypertrophié ; les dents sont marquées sur son pourtour; les ganglions sont très-développés et nombreux, surtout en arrière, où ils donnent au cou une apparence d'embonpoint.

J'ai rencontré trois fois cette disposition de la langue à se rapetisser d'un côté, toujours à gauche, et à grossir de l'autre.

En dehors des trois cas d'altération linguale qui m'ont paru gagnés par contagion, j'ai examiné un quatrième cas,— celui-là est douteux, et je n'ai vu les malades qu'en consultation; le mari m'était adressé par un confrère de province. Cet homme, affaibli depuis longtemps, ne pouvait rester hors de chez lui. Je l'engageai à ne pas s'arrêter à Paris et à retourner auprès de son médecin, très-éclairé, M. le docteur Alby, avec lequel je suis entré en relations. La femme de ce malade se plaignait aussi de la langue; mais je n'ai constaté ni engorgement, ni boutons, ni ulcérations.

Mon confrère, le docteur Alby, auquel j'ai demandé dernièrement des renseignements, m'a fourni les détails intéressants qui suivent :

« Quant à sa femme, après m'avoir parlé de son « mari, elle m'a fait part de ses vives craintes pour « elle-même. Voilà bientôt deux ans qu'elle éprouve « des douleurs sous forme de picottements ayant « leur siége dans la langue. Tout d'abord le siége

« était limité en un point ; aujourd'hui il occupe « tour à tour et indifféremment toutes les parties « de cet organe, avec l'irradiation quelquefois vers « les oreilles et vers les tempes. Y a-t-il là in- « fluence de l'imagination et de la peur? Toujours « est-ce qu'il est impossible, malgré l'examen le « plus minutieux, de constater la moindre indura- « tion dans aucun point de la langue, soit dans « son épaisseur, soit à sa surface, soit même dans « un point quelconque de la bouche, à la base ou « ailleurs. Il n'y a non plus aucune modification « dans la couleur des tissus, à plus forte raison « pas la moindre trace d'ulcération. Je vous laisse « le soin d'expliquer la persistance de ces dou- « leurs sans lésion.

« Si par malheur il se produisait la moindre « lésion, elle doit s'empresser de venir me « trouver... »

J'ai en traitement auprès de Paris une dame chez laquelle un épithelioma du sein bien constaté

a été précédé de cinq années de souffrance dans le point même du début de la maladie.

Dans les trois cas qui précèdent, l'affection anatomique de la langue a commencé chez ces trois femmes comme elle paraît avoir commencé chez leurs maris.

Ces faits ne sont pas encore assez nombreux pour que je puisse en induire que certaines ulcérations de la langue sont contagieuses ; cependant je serais d'autant plus porté à le croire que ces trois faits confirment mes prévisions; c'est-à-dire que les ulcérations épithéliales dépendent de l'introduction dans les tissus de ferments spéciaux.

La présence de ces êtres vivants expliquerait en effet :

1° La contagion par le contact ;

2° La pénétration du principe morbide dans l'économie, et son incurabilité presque générale par les opérations seules ;

3° La possibilité de la guérison par une action

double, la cautérisation et la destruction des tissus malades, et par une action parasiticide qui ne peut devenir effective qu'au moyen de l'usage *intus* et *extra* d'un parasiticide puissant comme l'acide phénique, la quinine, le mercure, l'iode, etc.

On comprendra facilement la réserve que m'impose le sujet que je traite. Tous ces malades, moins deux, qui viennent de mourir, et deux autres, complétement guéris, sont encore en traitement. La plupart vont réellement assez bien pour que je puisse espérer une guérison prochaine; mais rien n'est lent à améliorer comme les affections organiques anciennes de la langue. Obligé de déposer ce mémoire à l'Institut, je ne puis attendre la terminaison des quatorze premiers cas dont je suis l'observation : cependant, de ces observations, deux sont assez avancées et assez intéressantes pour que j'en dise un mot.

Observation. — M. M..., négociant, n'a jamais

eu d'affection syphilitique, mais il fume beaucoup la cigarette.

« En 1853 (il y a 12 ans), je m'aperçus, dit-il, « que j'avais ce qu'on appelle des aphthes sur la « langue et même dans la gorge. Mon médecin « m'ordonna divers gargarismes. Les aphthes « parurent se guérir, mais peu de temps après il « se forma sur le côté *gauche* de ma langue une « petite ulcération qui en peu de temps eut une « profondeur à y pouvoir introduire un *gros pois*. « Cette ulcération se referma d'elle-même et « vint se fixer du côté droit, puis alternativement « de droite à gauche et de gauche à droite, jus- « qu'au jour où elle se fixa au milieu de la langue. « Depuis ce jour, elle a acquis une ténacité ex- « traordinaire. Je consultai un grand nombre de « médecins, entre autres M. Velpeau, qui m'or- « donna de la liqueur de van Swieten. Rien ne dimi- « nua mon mal, jusqu'au jour où un élève de la « Charité insista pour que je cessasse de fumer. Il

« y eut alors, sans que je fisse rien autre en ce « moment, il y eut une amélioration considérable. « Mais je ne pus résister, je fumai de nouveau, et « le mal augmenta ; toutefois, il ne changea plus « de place. En vain j'ai pris de l'iodure de potas- « sium pendant des mois et à des doses de plu- « sieurs grammes par jour. Mon mal a augmenté « considérablement, et ma langue était entiè- « rement prise dans tout son milieu lorsque je lus « le compte rendu de l'Académie des sciences « qui parlait de vos découvertes sur l'acide phéni- « que, et surtout de la guérison d'une maladie de « la langue qui me parut avoir beaucoup d'ana- « logie avec la mienne. »

M. M... se présenta chez moi le 13 janvier 1865. Je trouvai un homme jeune très-lymphatique, ayant un engorgement prononcé des ganglions sous-maxillaires.

La langue a une forme singulière que j'ai essayé de faire reproduire par la photogra-

phie (V. la planche). Le premier tiers de la langue est à peu près dans un état normal, mais à partir de là, commence une élévation très-accentuée et dont la base embrasse toute la longueur de l'organe en laissant à peine sur les côtés un liséré à peu près normal.

Cette élévation a la forme d'une petite montagne à pente très-rapide; au centre de ce monticule est un creux circulaire en forme d'entonnoir et crevassé dans plusieurs endroits de son pourtour. Rien ne peut mieux rendre l'ensemble de l'effet de cette grosseur élevée que la description habituelle du cratère d'un volcan. Le tout est ulcéré. Il y a dans la langue, à cet endroit, un point suppurant dans la profondeur duquel le petit doigt peut se loger. J'ai immédiatement employé le traitement phéniqué.

En février, il y avait une amélioration sensible; elle s'est manifestée d'abord par le fendillement de la tumeur. Le malade, convaincu dès lors de sa

guérison, suivit assez irrégulièrement mon traitement. Je restai près d'un mois sans le voir, et il continua à fumer.

En avril, il n'y avait pas un grand changement. J'attaquai alors la tumeur très-vigoureusement avec l'acide concentré et l'ulcération disparut dans le centre ; mais des crevasses assez profondes et des fendillements nombreux persistèrent.

En mai survint une angine. Le malade, qui se faisait soigner sans en avoir rien dit à sa famille, ne me fit pas appeler. Alors le médecin ordinaire, qui avait assisté depuis huit ans à la naissance de ce mal, crut devoir faire changer mon traitement, tout en en conservant cependant à peu près le mode. Il remplaça l'acide phénique par le bichlorure de mercure, prétendant que c'était un meilleur parasiticide ; mais il survint très-rapidement un commencement de salivation, et M. M... vint de nouveau me consulter. Le traitement fut repris toujours très-irrégulièrement, à cause

des nombreuses occupations du malade; malgré cela, il se produisit comme dans le début une amélioration rapide, quoiqu'il ait continué à fumer, sa langue est plate, tout le cratère a disparu; les ulcérations sont cicatrisées. Il reste à peine quelques points durs et des crevasses recouvertes d'épithélium. La langue n'a plus un seul point ulcéré; elle est mobile, et le malade, qui souvent était gêné pour parler et qui ne pouvait toujours empêcher sa salive de sortir dans toutes les directions, parle aujourd'hui avec facilité et n'atteint plus personne involontairement. Enfin, sa langue est souple.

Cette affection suit chez M. M... la marche qu'elle a suivie chez M. Poulat. Du reste, M. M... consent comme M. Poulat à se laisser visiter par les médecins, par les savants, ainsi que par ceux qui sérieusement voudraient vérifier les faits, et à donner tous les détails pouvant intéresser.

De l'acide phénique dans les maladies de la peau.

(AFFECTIONS GRAVES.)

Lupus du visage datant de vingt-quatre ans.

Mme Dubert (1) a trente-cinq ans. Elle avait onze ans lorsqu'elle fut atteinte des premières plaques tuberculeuses : on lui a fait un grand nombre de remèdes. Malgré cela, lorsqu'elle a dû faire sa première communion la maladie était déjà si développée qu'il fallut lui couvrir le visage avec un voile. Elle a oublié le nom de toutes les substances prescrites par les médecins, et par ceux qui s'improvisent guérisseurs. Ce qu'elle sait bien, c'est qu'elle a souffert beaucoup de leur application

(1) Je cite les noms pour les cas les plus graves et les plus importants. Toutefois, je ne le fais qu'après en avoir obtenu l'autorisation formelle. Dans le cas suivant, je ne puis pas même mettre une initiale.

inutile. Deux fois elle a été à Saint-Louis. La dernière fois, elle y est restée huit mois consécutifs sans qu'on ait pu, malgré des cautérisations très-douloureuses, obtenir la plus petite amélioration.

Mme Dubert s'est présentée pour la première fois à ma consultation le 4 mai 1865. Il est presque impossible de décrire l'état dans lequel j'ai trouvé cette malheureuse femme. J'ai eu recours à la photographie, qui, malheureusement, n'a pu donner qu'une idée des reliefs produits par les croûtes et l'épaississement du derme : qu'on se figure une écorce de bois empreinte de végétations nombreuses et multicolores recouvrant tout le visage d'une femme de trente-cinq ans, grasse et d'un tempérament très-lymphatique.

Ces croûtes envahissent les angles des deux yeux et le nez dans toute son étendue. L'angle de l'œil droit est en partie détruit; un tiers de l'aile du nez du même côté a été rongé; toute la joue droite est recouverte, ainsi que la lèvre supérieure

et les deux tiers de la joue gauche ; des bourgeons en reliefs sont parsemés sur cette joue qui n'aurait pas tardé à être envahie entièrement. (Voir la photographie.)

En moins d'un mois, par la cautérisation à l'acide phénique et par l'application nocturne de la vitelline phéniquée à 15 0/0, les croûtes sont tombées peu à peu, se sont reproduites plus minces, et sont retombées enfin pour ne plus revenir. Maintenant il ne reste plus rien sur le visage ; les deux angles des yeux sont guéris ; l'ulcération profonde de l'angle de l'œil droit s'est comblée ; il n'y a plus une seule croûte. Depuis le 7 juillet, le visage a diminué d'un tiers de son volume. Il ne reste plus qu'un léger relief du derme en certains endroits et une rougeur générale qui a fait place aux croûtes. Ces rougeurs sont encore recouvertes de petites plaques furfuracées qui disparaissent, et déjà la rougeur générale est parsemée de petits îlots blancs. On dirait quelqu'un qui est

recouvert de plaques d'urticaires. (Voir la phoographie.)

Ainsi, un lupus dévorant du visage datant de vingt-quatre ans, soigné à plusieurs reprises dans un hôpital spécial de Paris et par un grand nombre de médecins; un lupus ne s'étant jamais arrêté dans sa marche lente, mais fatalement progressive et destructive, a été arrêté promptement et guéri presque entièrement par l'acide phénique, et cela en moins de cinq mois.

J'ai en traitement un autre lupus dont l'amélioration rapide me donne la certitude d'une guérison prochaine. Ce cas est celui d'une jeune personne atteinte d'abord au visage, à la joue gauche, puis au nez. Soignée d'abord par le médecin ordinaire de sa famille, elle obtint l'amélioration de la plaque de la joue, mais les tubercules envahissant le nez en entier, cet honorable confrère adressa sa malade en 1856 à M. le docteur Gibert, puis en 1857 à M. Cazenave, et la même année à M. le docteur

Devergie, qui s'adjoignit en 1858 M. le docteur Michon. On s'adressa plus tard à M. Rochard, et quelques jours après, au docteur Bazin, qui, depuis le 1er janvier 1859, a lutté vainement contre cette affection, c'est-à-dire pendant sept ans, période pendant laquelle la malade a pris trois ans de suite les eaux de Luchon, sous la direction savante de M. le docteur Lambron.

A ma consultation du 18 juillet 1865, je constate sur la joue gauche une cicatrice blanche et légèrement gauffrée; le derme est mince; le nez est entièrement recouvert d'une croûte analogue à celle du cas précédent. Cette croûte commence en bas au point d'insertion du nez sur la lèvre supérieure, et s'étend en haut jusqu'à sa partie moyenne, un peu plus haut que la jonction du cartilage avec les os nasaux; sur les côtés, elle prend un peu de la joue gauche, recouvre le nez en entier, les deux ailes qui paraissent très-amincies, et va rejoindre la joue droite. Des croûtes bouchent entièrement

les deux orifices dont les bords commencent à se détruire. Le nez paraît considérablement grossi en volume; il est sans forme, et au point le plus élevé s'étend une rougeur en relief. Nous ne pouvons publier, à notre grand regret, la photographie de ce cas remarquable. On comprendra facilement le motif de notre abstention.

Dès le début, j'ai attaqué cette maladie au moyen de l'acide phénique presque pur. Toute la partie malade est insensible La nuit le pansement est fait avec la vitelline à 15 0/0. En deux mois le volume du nez est diminué d'un tiers, les écailles se fendillent; je ne fais rien pour qu'elles tombent. La rougeur est descendue, et au commencement de cette rougeur la ligne de démarcation n'est plus indiquée que par un liséré teinté, au lieu du relief qui existait auparavant; dans plusieurs endroits on aperçoit le derme à nu, il n'est plus recouvert de tubercules. Ce cas suit en tous points la marche du lupus de la face, et quelque

soit le nom que l'on donne à cette affection, l'acide phénique seul a pu la dominer. Maintenant elle est arrêtée, l'inflammation a disparu, le nez a diminué du tiers du volume primitif, je suis donc en droit d'espérer la guérison complète avant quelques mois. Du reste, je m'engage à publier ces observations dès qu'elles seront définitives, quel qu'en soit le résultat. Qu'il me soit permis de réitérer mon affirmation au sujet de ces deux malades, qui liront sans doute cette description les concernant : j'ai la conviction profonde d'une guérison prochaine et radicale.

(AFFECTIONS SIMPLES.)

Un de nos savants confrères, M. le docteur Simas, médecin de S. M. le roi de Portugal et de l'hôpital des Enfants, avec qui je me suis trouvé en relation dans la pratique médicale, a employé l'acide phénique contre quelques maladies de la peau, et les résultats qu'il a obtenus sont

assez remarquables pour que je croie devoir consigner ici les observations sommaires qu'il a bien voulu me communiquer.

M. S. T..., tailleur, homme fort et robuste, ayant toujours joui d'une bonne santé :

Eczéma des bourses et de la partie supérieure interne des cuisses, avec d'horribles démangeaisons, la nuit surtout.

Durée, quinze mois, ayant fait toutes espèces de traitements. Lotions multipliées avec de l'acide phénique au millième ; guérison au bout de treize jours.

Les démangeaisons reviennent cependant de temps en temps, mais l'eau phéniquée les fait immédiatement disparaître.

M. T.-E. A..., ingénieur : constitution faible et maladive, diathèse tuberculeuse dans la famille.

Eczéma chronique des bourses et du pénis avec

léger et constant gonflement du prépuce, démangeaisons horribles la nuit. Durée, six mois et demi.

Mêmes lotions.

Guérison au bout de vingt et un jours.

M. N..., ingénieur : forte constitution et tempérament franchement sanguin.

Eczéma du scrotum et du pourtour de l'anus durant depuis cinq mois à peu près. Les démangeaisons étaient tellement horribles qu'il ne pouvait dormir depuis huit jours.

Guérison en six jours par l'eau phéniquée au millième.

Ph. P..., homme maigre et dartreux; les enfants sont tous sujets aux maladies de la peau.

Eczéma de la face interne du prépuce avec d'atroces démangeaisons.

Durée quinze jours, guérison en neuf jours par l'eau phéniquée.

P. P..., homme de bonnes mœurs, et auquel la disposition pour les dartres fréquentes dans sa famille a toujours fait éviter les excès :

Eczéma chronique occupant presque tout le corps.

Durée, deux mois et demi.

Démangeaisons horribles, sommeil presque impossible, amaigrissement; guérison en vingt jours.

M. le docteur Simas fait suivre ces observations des remarques suivantes, que les spécialistes liront sans doute avec intérêt et en tout cas avec profit :

« Ce qu'il y a de remarquable dans l'action de l'acide phénique, c'est l'effet immédiat sur les démangeaisons qui disparaissent dès la première ou la deuxième lotion; c'est même son effet le plus constant. Les vésicules, les gerçures, les hyper-

trophies du derme, les sécrétions plastiques ne s'en vont que petit à petit. Je viens de l'employer dans l'impétigo de la tête, et si je ne puis m'en louer, je n'ai pas non plus à m'en plaindre. Le malade va mieux, mais la guérison se fait attendre depuis deux mois. Il est vrai que cette durée est due à trois poussées successives... »

Aux observations du docteur Simas, notre honoré confrère de Lisbonne, nous ajouterons les suivantes qui nous sont personnelles.

M. C..., entrepreneur, a depuis quatre ans un psoriasis palmaire à la main droite, contre lequel il a fait usage de nombreux médicaments prescrits par plusieurs spécialistes; toute la paume de la main est envahie; chaque pli naturel est une crevasse. Consulté au mois d'août, je prescris d'abord divers glycéroles hydrargyriques; légère amélioration; puis les bains d'amidon prolongés, les alcalins, etc.; effet presque nul.

Enfin en octobre, je prescris une pommade au vingtième d'acide phénique ; guérison en moins de vingt jours. Récidive légère dans les premiers jours de décembre, mais l'acide phénique fait disparaître tout de suite ces nouveaux accidents.

M. L..., haut fonctionnaire, est atteint depuis dix ans d'un psoriasis plantaire en forme d'icthyose ; en 1860 je vois le malade. La face plantaire des deux pieds est envahie en entier, ainsi que les faces latérales de tous les doigts ; l'intervalle qui les sépare, les plis naturels sont autant de crevasses profondes qui, jointes à un sillon dénudé qui sépare en deux parties presque égales la face plantaire du pied, rend la marche douloureuse et souvent impossible.

L'épiderme, épaissi en plusieurs endroits, se lève en larges plaques. Chaque matin M. L..., en se lavant les pieds, enlève plusieurs grammes d'épiderme et d'écailles.

J'essaye successivement les corps gras, les glycéroles et les liquides avec les sels mercuriels (précipité blanc, nitrate neutre, bichlorure, iodure de chlorure, etc.), les sels alcalins, le soufre, le goudron et le sulfate de zinc.

J'obtiens à peine de l'amélioration ; la desquamation persiste, et les démangeaisons reviennent dès que l'on a cessé les embrocations. Enfin en avril 1864, j'emploie la glycérine phéniquée ; en huit jours les démangeaisons ont cessé ; en trois semaines les pieds paraissent guéris ; ils sont sans crevasses et sans desquamations. M. L... cesse l'usage de sa pommade en mai, en octobre l'épiderme commence à s'épaissir de nouveau : il revient quelques petites douleurs et de la démangeaison, je prescris l'acide phénique ; en quelques jours M. L... est guéri. Mais cette fois je fais continuer l'usage du médicament, malgré la répugnance du malade.

Acide phénique dans les maladies septicémiques et épidémiques ; fièvre typhoïde, rougeole, etc.

C'est en mars 1862 que j'ai donné pour la première fois l'acide phénique brut à l'intérieur.

Voici dans quelles circonstances :

Mme C..., rue de Richelieu, avait un cancer au sein (cancer en cuirasse) ; elle s'affaiblissait, et demandait à toutes les médecines et à tous les médecins un spécifique nouveau. Je lui prescrivis un centigramme d'acide phénique brut en pilule et pris au repas. Je ne remarquai aucun effet particulier. Un savant de mes amis qui connaissait la malade m'enhardit ; je doublai la dose, je la quadruplai enfin. J'arrivai à donner quatre pilules par jour de 5 centigrammes chacune, l'appétit reparut.

La malade reprit des forces et crut avoir enfin trouvé le spécifique tant cherché, malheureusement je ne pus constater aucune amélioration dans

l'état du sein ni aucun arrêt dans la marche de la maladie, déjà tellement avancée qu'aucun médecin, même les plus hardis, n'osèrent proposer une opération. Cependant les pansements à la vitelline phéniquée avaient réussi à enlever l'odeur et à diminuer la suppuration des plaies. Dans cette circonstance, j'ai observé un phénomène particulier : c'est que pendant l'usage de l'acide phénique à la dose de 15 à 20 centigrammes, les garde-robes qui souvent étaient infectes devinrent presque inodores. C'est cette remarque qui me conduisit à employer l'acide phénique dans la fièvre typhoïde.

J'ai donné cinq fois l'acide phénique à l'intérieur dans cette affection, et cela lorsque les malades étaient atteints de symptômes apparents de résorptions putrides ; je l'ai employé à la dose d'un demi-centigramme, répétée toutes les trois heures. Je fais réitérer cette administration aussi souvent, parce que l'acide phénique se combine très-rapidement avec les liquides de l'économie et surtout avec

l'épithélium, et son action est presque instantanée ; mais il persiste une certaine évaporation qui doit continuer l'effet antiputride, même dans les intestins. J'ai pu juger souvent la persistance de cette évaporation dans les nombreuses applications d'acide phénique que j'ai faites sur les muqueuses accessibles. — L'épithélium devient blanc presque instantanément, la cautérisation est faite et pourtant l'odeur persiste près d'une heure.

Dans le principe, j'administrais 2, puis 3 et jusqu'à 10 et même 15 centigrammes dans les vingt-quatre heures; aujourd'hui je vais sans hésiter à 50 et 75 centigrammes.

J'ai cru remarquer que les symptômes de putridité diminuaient sensiblement sous l'influence de ce médicament. Ce qui est constant, c'est que dès le premier jour les garde-robes perdent beaucoup de leur fétidité particulière. Jusqu'ici, dès que le mieux s'est manifesté, j'ai toujours cessé l'usage de l'acide phénique qui n'a pas pour lui la sanction de

l'expérience, mais qui aujourd'hui paraît d'autant mieux indiqué que l'on vient de trouver des monades et des vibrions chez les typhoïques.

Aussi dans un sixième cas où je viens de l'administrer n'ai-je pas hésité à augmenter la dose de l'acide phénique que j'ai portée à 50 centigrammes dans les vingt-quatre heures. Le lendemain à 60, le quatrième jour à 75, puis j'ai diminué dès que les symptômes putrides ont cessé. Le huitième jour le malade prenait encore 10 centigrammes. Il le continua à cette dose pendant sept jours, en tout quinze jours d'administration.

Dans les cas dont je viens de parler, l'acide phénique sans mélange a paru me donner de bons résultats.

Je ne vois dans la fièvre typhoïde qu'une seule contre-indication à l'emploi de l'acide phénique à l'intérieur : c'est son action spéciale sur le cerveau. Cette action n'a pas d'analogue. On peut la produire en pulvérisant de l'eau fortement phéniquée sur le

visage; on est pris aussitôt d'une sorte de vertige, d'un étourdissement qui ressemble à ce que l'on éprouve au commencement d'une ivresse.

Nous avons appris dernièrement que le regretté M. Gratiolet avait employé l'acide phénique en lavement dans un cas de fièvre typhoïde, et que (voir la *France médicale* 1865, n° 22) ce lavement avait produit des accidents; malheureusement on ne dit pas lesquels.

Je n'ai jamais songé à employer l'acide phénique en lavement, parce que connaissant son action caustique et son action spéciale sur le cerveau, je ne le fais arriver que peu à peu dans les liquides de l'estomac. J'évite ainsi son effet caustique devant produire des accidents qui, si légers qu'ils soient, sont toujours à craindre dans une maladie si grave, et dont toutes les complications du côté du cerveau sont redoutables.

Quant à moi, je n'ai jamais observé le moindre effet nuisible qui pût lui être attribué. Certains con-

frères des plus distingués, M. Lemaire entre autre, m'en avaient exprimé la crainte, non sans quelques motifs apparents ; cependant je crois que la préparation est mieux tolérée en sirop qu'en pilule. Il est important, en effet, que cet acide, qui est caustique, puisse être de suite disséminé sur une large surface et dans un liquide qui retarde un peu sa combinaison avec l'épithélium. La dose que je crois le plus généralement applicable est d'une à deux cuillerées à café toutes les heures d'une solution contenant de 1 à 4 grammes d'acide phénique par 500 grammes de sirop dans toutes les circonstances où je crois voir un principe de putréfaction, de fermentation, de contagion ou de spécificité.

Je suis convaincu que dans tous ces cas on a affaire à un poison qu'il faut combattre par son antidote ; or jusqu'ici nous ne connaissons comme antidote que le quinquina, le mercure, l'iode et ses composés, l'alcool, le pyrèthre, le camphre, les cédrons, le guaco, l'acide phénique, les huiles essen-

tielles et les goudrons. J'ai l'espoir fondé que la médecine va faire de rapides conquêtes dans la voie des contre-poisons, car j'ai la conviction que toutes les maladies contagieuses au contact ou à distance, sont le produit d'un empoisonnement communiqué par un être végétal ou animal, introduit partiellement ou d'une manière générale dans l'organisme humain, et que ces maladies sont l'effet d'une action analogue à celle de la putréfaction, de la fermentation, etc.

Du reste, dans un Mémoire sur la pathogénie des maladies spécifiques présenté dernièrement à l'Académie de médecine, M. le professeur Bouley paraît abonder dans ce sens.

« Les maladies spécifiques, dit-il, résultent de « causes spécifiques, c'est-à-dire de causes qui pro- « duisent toujours les mêmes effets, à part les dif- « férences d'intensité. De sorte qu'en voyant un « de ces effets produits, on est autorisé à conclure « de l'effet à la cause spécifique. »

Quoi qu'il en soit, l'idée de spécificité entraîne dans l'esprit celle d'une cause unique pour chaque maladie, toujours la même, et se traduisant par des effets constants, et de plus d'une cause disséminable près ou à distance des malades.

Conformément à cette opinion, chaque fois que j'ai à soigner un malade atteint d'une affection qui a seulement l'apparence d'être contagieuse, je fais de temps en temps arroser l'appartement avec de l'eau légèrement phéniquée, j'en fais mettre dans tous les vases qui reçoivent les excrétions.

Au printemps dernier, la fille aînée de M. le duc de P... fut atteinte d'une rougeole extrêmement intense. La chambre de cette demoiselle communique immédiatement avec celle de son frère; la porte qui sépare les deux chambres ne descend pas jusqu'au parquet. L'air et le jour traversent facilement d'une chambre dans l'autre. Dès que je soupçonnai que cette jeune fille allait être atteinte d'une éruption, je

fis arroser les deux chambres plusieurs fois par jour avec de l'eau phéniquée à saturation. Le jeune homme continua d'habiter sa chambre tout le temps de la maladie et de la convalescence. Le douzième jour de la maladie de sa sœur il eut un petit frisson le soir, mais le lendemain il était bien portant et rien ne parut sur la peau. Une sœur de la malade, à laquelle j'avais permis la libre pratique de la chambre infectée mais arrosée d'acide phénique, n'eut absolument rien, non plus que leur institutrice qui ne quitta pas l'appartement ; mais une petite fille de quatre ans dont la chambre est séparée de celle de sa sœur par un très-long couloir, et par plusieurs portes, fut atteinte le quatorzième jour d'une rougeole pour le moins aussi intense que celle de la première malade. Je dois dire que cette jeune enfant vit éloignée de ses sœurs, qu'elle a à son service une personne spécialement chargée de tout ce qui la concerne, et qu'elle n'a eu aucun contact direct avec celles qui vivent

dans le foyer contagieux. Aussitôt que cette nouvelle éruption parut, on arrosa toutes les chambres avec de l'eau phéniquée, et personne depuis ne fut atteint de la rougeole.

Je sais combien peu une seule observation a d'importance; mais je cite celle-ci, afin que, dans des cas analogues, on puisse la renouveler et en vérifier la valeur.

Je suis convaincu que toutes les maladies contagieuses (et elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit) se communiquent aussi souvent par l'air ambiant que par le contact direct; cela est manifeste pour les maladies éruptives, cela l'est moins pour les maladies de peau et pour les affections internes. Pour ce qui est des maladies de peau, l'expérience faite dans le service de M. Bazin démontre déjà clairement le fait. Ainsi, on a constaté au microscope la présence de la graine du favus dans la vapeur d'eau d'un courant d'air dirigé sur la tête d'un teigneux, et, pour ce qui est des mala-

dies intérieures contagieuses, c'est par les excrétions que la contagion se communique. La nature cherche à se débarrasser des principes morbides en les entraînant au dehors par les expectorations, les vomissements ou les diarrhées; ce sont de ces liquides que sortent les principes contaminés qui, chassés par l'air, portent, çà et là, la contagion. On peut, à mon avis, toucher impunément un malade atteint d'une affection interne, même contagieuse, pourvu qu'on détruise les germes de la maladie dans les excrétions. Je crois y parvenir en prenant la précaution tout au moins inoffensive de prodiguer l'usage de l'eau phéniquée. Cette précaution me paraît suffisante pour garantir les personnes qui donnent les soins les plus intimes.

De l'effet probable de l'acide phénique dans le choléra.

Une invasion terrible nous menace : celle du choléra. Je crois qu'un grand nombre de médecins pensent comme nous que cette maladie est quelquefois contagieuse, et par conséquent sont forcés d'admettre qu'elle est produite par l'introduction d'un germe dit ferment, qui altère le sang, coagule la fibrine, met le sérum en liberté, et produit conséquemment les liquides des diarrhées, et des vomissements. Ce sont ces liquides qui contiennent des ferments en substance ou en germe, et c'est par eux que se communique la contagion.

Les micrographes auront à chercher si les germes sont plus en abondance dans le caillot fibrineux du sang, ou bien si ces germes sortent avec le sérum des diarrhées et des vomissements.

On peut toujours prévoir dès aujourd'hui le moyen d'empêcher l'action des ferments, même lorsqu'ils sont entrés dans notre économie. Peut-être trouvera-t-on plus tard la manière d'arrêter leur introduction dans nos organes.

Nous savons toutefois dès à présent, grâce aux travaux de savants chimistes et de M. Pasteur en particulier, comment les liquides composés et organiques se décomposent et se désorganisent. Le lait, par exemple, se divise en caillot et en petit-lait, lorsque les infusoires s'y sont développés ; mais si vous y introduisez un parasiticide tel que l'acide phénique en dissolution, les infusoires ont beau être présents, le lait ne se décompose plus. Dans le choléra, c'est l'ensemble des mêmes phénomènes qui produit la maladie et fait sa gravité. Les infusoires pénètrent dans le sang par la respiration, par les pores de la peau et par les aliments. Une fois introduits, ils font éprouver au sang une décomposition et une désorganisation

analogue à celle du lait. Le caillot s'arrête dans les veines, et le sérum n'étant plus retenu se sépare de ce caillot et se répand dans l'estomac, d'où il est chassé par les vomissements et les diarrhées.

Ces deux genres d'évacuations ne sont donc que des symptômes. Vouloir les arrêter ne guérira pas le malade. Il faut agir sur la vitalité proprement dite, qui peut rétablir la composition du sang, sur la circulation capillaire qui peut faciliter la circulation générale, tuer les ferments qui le décomposent et arrêter ainsi la désorganisation. Plusieurs moyens ont paru dernièrement réussir à Java pendant la dernière épidémie qui a ravagé cette île. Ils sont résumés dans deux lettres que je publie plus loin. Nous les croyons excellents, surtout lorsque les symptômes de désorganisation ont éclaté ; mais puisqu'il est bien prouvé que l'acide phénique peut empêcher le lait de tourner, il me paraît probable que si l'on

pouvait introduire impunément cet acide dans le sang, on empêcherait d'une manière absolue l'action meurtrière des ferments ; par conséquent, on détruirait la cause même de la maladie (1).

De là, deux précautions à prendre : la première celle de détruire les germes en recevant toujours les vomissements dans des liquides contenant ou de l'acide phénique, ou des phénates sodiques, des désinfectants, tels que le chlore ou le permanganate de potasse ou seulement du goudron de houille, battu dans de l'eau; de là encore l'indication de faire enlever immédiatement tout ce qui est taché par les évacuations. La seconde, de se préserver de la contagion voisine et ambiante en

---

(1) Je ne connais pas encore le moyen de l'introduire sans danger dans la circulation ; mais comme les ferments entrent avec l'air de la respiration, on doit pouvoir se préserver de leur action en faisant pénétrer en même temps qu'eux dans les poumons des vapeurs de substances insecticides.

respirant chez soi une atmosphère chargée de vapeurs antiputrides.

On peut arriver à ce but de plusieurs manières ; nous proposons les deux suivantes : arroser les appartements avec de l'eau phéniquée (20 à 25 00/00), ou, ce qui est mieux, pulvériser cette eau et la réduire en vapeur que l'on respire en dormant : ce moyen est coûteux, peu praticable pour la plupart ; mais le deuxième est à la portée de tout le monde.

Il existe depuis trois ou quatre ans un appareil très-peu connu que nous employons fréquemment dans les affections de poitrine, c'est un instrument dit *émanateur hygiénique*. Il se compose de lames verticales juxtaposées entre lesquelles passe l'air. — Ces lames sont disposées comme les feuillets d'un in-folio, de manière à multiplier les surfaces d'évaporation. Elles sont fixées par une poignée qui plonge dans du goudron ; on peut à son gré les maintenir ouvertes

ou fermées, de sorte qu'en ouvrant l'appareil, on remplit en quelques instants l'appartement des vapeurs de la substance que l'on met dans cette boîte, que ce soit du goudron de houille, ou que ce soit, ce qui me paraît mieux, un mélange de goudron ordinaire et d'acide phénique. J'espère que ce moyen facile permettra à peu de frais de se préserver non-seulement du choléra, mais tout aussi bien du plus grand nombre des épidémies.

Ces moyens, s'ils étaient insuffisants, ont dans tous les cas l'avantage de faire respirer un air sain et même curatif pour toutes les personnes atteintes des bronches par une affection quelconque. Cette particularité lui donne une supériorité très-grande sur tous les autres désinfectants.

Depuis que l'épidémie a reparu en Europe, les anticholériques abondent dans toutes les académies. Malheureusement rien de nouveau ni d'utile n'a encore surgi ; pourtant je ne puis passer sous

silence l'opinion de notre savant ami, M. le docteur Herran, aujourd'hui consul général de l'Équateur et du Honduras, et qui a passé une partie de son existence dans les pays où règnent les plus terribles épidémies :

« Avant de proposer un remède, dit M. Herran dans le *Courrier médical*, il importe de connaître la cause du mal ; or, jusqu'à ce jour on n'a pu la préciser avec certitude, malgré les recherches incessantes des hommes les plus célèbres dans l'art médical.

« Une grande diversité d'opinions existe en effet parmi les savants, aussi bien sur la propagation du choléra que sur celle de la fièvre jaune ; les uns prétendent qu'on contracte la maladie par le contact immédiat, d'autres soutiennent le contraire, enfin chacun défend ses convictions par des arguments plus ou moins péremptoires, mais toujours sincères.

« Dans ce moment, je croirais manquer à mon

devoir, si je ne venais en aide à la science en lui portant le fruit de mes observations recueillies dans mes voyages, et surtout dans les pays où ces cruelles épidémies règnent à l'état endémique.

« Sans autre prétention de ma part, je viens vous prier de me permettre d'exposer ici mon opinion, non comme homme scientifique, mais bien comme voyageur observateur.

« Les causes qui engendrent, selon moi, le *vomito negro* et le choléra sont identiques; les deux épidémies sont produites par des miasmes délétères suspendus dans l'air et absorbés par les organes respiratoires. Ces miasmes (1) sont périodiquement transportés par des courants d'air à travers l'espace et viennent s'abattre sur les populations qui se trouvent sur le passage de l'air infecté.

---

(1) Les miasmes ne peuvent être que des ferments, c'est-à-dire des êtres microscopiques, mais vivants et désorganisateurs.

Dr D.

« Ils peuvent aussi être transportés par des navires, renfermés dans les cales généralement hermétiquement fermées. Il est évident, en effet, que lorsqu'on opère le chargement d'un bâtiment dans un pays où règne l'épidémie, les balles et les caisses de marchandises qu'on met à bord, ainsi que les vides du navire contiennent une certaine quantité d'air vicié; une fois le chargement terminé, on calfeutre les écoutilles, qui restent ainsi jusqu'à ce que le navire soit parvenu à sa destination.

« Celui-ci aussitôt arrivé à son port d'armement, les autorités demandent la patente de santé; si le capitaine n'en a pas, on l'amène au Lazaret; là on procède à l'ouverture des écoutilles, et quelquefois même on exige le débarquement des marchandises pour procéder à l'assainissement du navire, soit par le moyen de fumigations ou par des lavages avec de l'eau chlorurée, etc.; une fois ces opérations terminées, on se croit en sûreté.

« Eh bien ! tel n'est pas mon avis, et voici pourquoi : lorsqu'on ouvre l'écoutille, l'air vicié de la cale se dégage immédiatement au dehors, et, si le vent porte sur la ville, le germe de l'épidémie s'y développe avant que le navire ait jeté son ancre dans le port, et la population se trouve toute surprise de se voir atteinte d'une maladie épidémique avant qu'aucun habitant ait communiqué avec l'équipage (1).

« Si ma manière de voir est exacte, et je le crois jusqu'à preuve du contraire, les lazarets sont fort inutiles. On m'objectera sans doute que s'il en est ainsi, on se verra dans l'obligation de cesser toute communication avec les contrées infectées. Si cette question m'était posée, je répondrais négativement, attendu que j'ai la conviction qu'il existe des préservatifs et même des antidotes pour se préserver et combattre toutes les maladies; ce

(1) Tel a été le mode de propagation de la fièvre jaune qui s'est montrée l'année dernière à Saint-Nazaire.

qu'il importe, c'est de les connaître et de savoir s'en servir à propos.

« Pour se préserver de l'importation du choléra et de la fièvre jaune par navires, il serait urgent d'exiger de chaque capitaine se trouvant dans un des ports où règne l'une ou l'autre de ces épidémies, d'avoir, une fois le déchargement opéré et avant de prendre son chargement de retour, à saupoudrer le fond de la cale avec du chlorure de chaux en poudre, ainsi que d'en jeter quelques poignées çà et là au fur et à mesure qu'on procéderait à l'arrimage des balles et caisses de marchandises ; on aurait également soin d'en répandre quelques poignées au-dessus du chargement au moment de fermer les écoutilles. De cette manière l'action du chlore neutraliserait pendant le voyage l'action délétère des miasmes, de telle sorte que leur principe venimeux n'aurait plus d'intensité à l'arrivée du bâtiment en Europe.

« J'ai la plus grande confiance dans l'efficacité

du chlore employé en ces circonstances ; j'en ai fait l'expérience avec succès en plusieurs circonstances mémorables.

« En 1836 je me trouvais à Saint-Michel, État du Salvador (Amérique centrale), lorsque le choléra y fit pour la première fois son apparition. Dans les cinq ou six premiers jours les cas étaient foudroyants, presque tous les médecins du pays ainsi que plusieurs prêtres furent victimes de leur zèle, je me trouvais donc pour ainsi dire seul en face de plusieurs centaines de cholériques.

« Je confesse que j'étais un peu intimidé, mais le désir d'assister les malades dissipa la peur ; d'ailleurs ma confiance était tellement grande touchant l'efficacité du chlore, que je pris la précaution d'avoir toujours sur moi un flacon rempli de chlorure d'oxyde de sodium de Labarraque ; j'en versais de temps en temps quelques gouttes dans la main et m'en frottais le nez et la bouche. Grâce à ce préservatif, je passai vingt jours au milieu des

morts et des mourants sans éprouver un simple dérangement, quoique je fisse des centaines de visites chaque jour, par une chaleur de 30 degrés centigrades et toujours à pied.

« Au début presque tous les cas furent mortels, un quart d'heure suffisait pour que l'homme le plus robuste succombât. »

Quelle que soit l'explication de la cause du choléra, il est certain que dans cette maladie il se produit une exsudation gastrique et intestinale. Or, dans ces circonstances l'acide phénique nous paraît être de tous les médicaments le mieux indiqué, d'abord parce qu'il peut être employé concurremment avec tous les autres, ensuite parce qu'il nous paraît avoir une action sur la cause du mal, et enfin parce qu'il agit légèrement comme caustique tout en ne produisant pas d'accidents inflammatoires.

L'acide phénique est le seul médicament inoffensif connu qui puisse agir immédiatement sur les muqueuses, qu'elles soient dénudées ou non,

sans produire une altération ni une complication. Nous regrettons vivement de n'avoir pas vu cette substance figurer au premier rang parmi les anti-cholériques employés en Égypte (1), à Constantinople, à Ancône, à Marseille, etc., et pourtant nous venons d'apprendre avec plaisir qu'un médecin italien de Florence, M. Pacini, se sert avantageusement de l'acide phénique dans le choléra et lui accorde le premier rang.

Depuis longtemps déjà la question des épidémies et des maladies produites chez l'homme par les infusoires me préoccupe. Aussi lorsque le choléra vint à éclater d'une manière si terrible dans l'île de Java, je m'adressai à un de mes amis, M. Mousset, professeur d'un grand talent, qui m'écrivit à ce sujet une lettre des plus intéressantes.

La lettre suivante est également intéressante au

---

(1) On dit cependant que l'acide phénique a été appliqué avec grand succès comme désinfectant à Alexandrie lors de la récente épidémie.

sujet des causes du choléra et surtout du traitement de cette maladie. M. John Van den Brœk a subi l'épidémie au milieu des malheureux Indiens employés dans les vastes plantations sucrières de sa famille et qui habitent loin de tout médecin dans les villages environnants. Il a été atteint lui-même par le fléau, et a dû revenir en Europe pour y rétablir sa santé. Aussi les indications contenues dans sa lettre sont-elles éminemment pratiques. Elles émanent d'un homme de talent et profondément observateur.

Ces deux lettres jettent un grand jour sur les causes et sur le traitement du choléra.

« Mon cher Docteur,

« Vous désirez savoir quels sont les moyens qui ont été le plus efficacement employés pour combattre les effets du choléra qui, l'année passée, a fait de si grands ravages dans l'île de Java. Il est regrettable que cette demande ne m'ait pas

été adressée tandis que j'étais encore dans la localité où le fléau a été le plus meurtrier; car alors il m'eût été possible de m'entourer de notes statistiques et de chiffres qui aujourd'hui auraient une grande valeur.

« A défaut de ces renseignements précis, je puis cependant vous dire que de tous les remèdes employés, ceux externes ont donné les meilleurs résultats.

« Les différentes prescriptions au laudanum, la glace, etc., etc., n'ont amené que trop rarement des effets satisfaisants.

« Par les moyens externes, j'eus moi-même occasion de constater un grand nombre de cas de guérison, surtout quand ils furent appliqués à la première manifestation des symptômes de la maladie.

« Des frictions violentes d'alcool camphré sur l'épigastre, le dos, les reins et l'extrémité des membres ramenèrent assez promptement la cha-

leur et provoquèrent en général une circulation assez forte pour empêcher l'envahissement du germe de la maladie. Quand cet effet n'était pas obtenu, l'alcool camphré fut remplacé par une infusion de petits piments, appelés *piments enragés*, sur de l'alcool, et en dernier lieu quand ce moyen-là aussi était insuffisant, on fit avaler au patient un quart ou demi-verre à liqueur d'alcool camphré. Ce dernier remède, un peu héroïque, a été le plus souvent couronné d'un heureux succès.

« Le nombre de malades guéris par ce traitement est considérable, et un fait remarquable à cet égard est à citer. Le chef d'un atelier de construction contenant environ quatre-vingts ouvriers, et se trouvant entouré de marais au beau milieu du foyer de l'épidémie, ayant appris les heureux effets de ce moyen curatif, l'appliqua à ses ouvriers qui presque tous furent atteints, et il n'en perdit pas un.

« A ces renseignements, trop peu complets

malheureusement, je puis encore mentionner un phénomène digne de remarque, non pour la guérison, mais pour les recherches de la propagation du germe de cette maladie. Les premiers cas de l'épidémie se sont manifestés à l'extrémité ouest de l'île, dans les premiers jours de la mousson d'est ; et c'est *contre* cette mousson qui n'a cessé de souffler avec sa persistance habituelle, que la maladie a remonté vers l'est, jusqu'à l'extrémité de l'île.

« Je regrette, cher docteur, de ne pas m'être muni de documents qui pourraient aujourd'hui être si utiles dans vos travaux ; mais je serais heureux si ces quelques renseignements pouvaient contribuer à augmenter le nombre de ceux qui déjà vous doivent tant de reconnaissance pour les soulagements apportés à leurs maux, et surtout pour la façon dont ces soins sont prodigués.

« Recevez, cher docteur, l'expression de mes sentiments d'attachement et d'affection. »

JOHN VAN DEN BROEK.

Samarang, 10 novembre 1864.

« Mon cher Docteur,

« Nous venons d'avoir un terrible choléra. Il y a eu au moins dix mille cas à Samarang, dont sept à huit mille morts. En général les Européens ont peu soufferts, les pauvres Javanais tombaient comme des mouches. On en a sauvé beaucoup qui étaient déjà à peu près perdus en les frottant, à tour de bras, avec une dissolution alcoolique du piment dit *enragé*.

« En voyant tout ce qui se passe ici tous les jours sous nos yeux dans la nature, on peut se rendre compte de bien des choses. Java est d'une fécondité prodigieuse, le fluide organique y est exalté au plus haut degré, son activité est immense. Mais vous connaissez les lois de l'harmonie qui règle l'équilibre entre la production et la destruction, entre la vie et la mort. Si donc d'un côté la vie surabonde, d'un autre les principes de mort (qui sont eux aussi la vie dans leur genre) sont en

proportion, et la lutte est incessante. Tandis que les fonctions de l'organisme s'exécutent d'une façon normale, rien ne se manifeste ; mais que la plante souffre de la sécheresse, qu'elle reçoive une blessure ou que les parasites s'y développent outre mesure, aussitôt la lutte commence. Cryptogames, zoophites, insectes, tous les bas-fonds de la vie organique et animale, se mettent en campagne, montent à l'assaut, envahissent la place et la livrent au pillage. L'œuvre de destruction est rapide. Ainsi périt la vigne, ainsi fut attaquée la pomme de terre, ainsi est mort un superbe Eugenia-Jombos qui, à mon arrivée, était couvert de fleurs et de feuillage, et qui, aujourd'hui, tend vers le ciel son branchage dépouillé, et excite la pitié par son tronc dénudé et tombant déjà en poussière. Les immortels travaux de M. Pasteur ont éclairci ces mystères.

« L'homme, tout roi de la création qu'il est, se voit soumis aux mêmes influences. Une blessure,

un dérangement, dans les fonctions, un froid, un chaud, les parasites ordinaires et extraordinaires, sont autant de causes de perturbation, qui, prolongées, amènent fatalement l'envahissement des êtres inférieurs, et leur développement rapide. L'état pathologique présente donc trois phases distinctes :

« 1° Perturbation des fonctions vitales par une cause quelconque ; 2° envahissement de l'organisme par des germes morbifères et leur développement ; 3° effets de ces germes morbifères.

« Le premier cas présente ces indispositions passagères ou tenaces suivant la cause, qu'un bon régime peut prévenir ou guérir. Le deuxième cas offre cet état de malaise indéfinissable, toujours suivi d'un trouble ou d'une inquiétude vague. Ici, il faut expulser, arrêter et tuer. On expulse par les purgatifs ; on arrête et on tue par tout ce qui empêche et contrarie la fermentation. L'acide sulfureux libre ou combiné, l'*acide phénique*, la créo-

sote, les sels mercuriels, l'aloès, le camphre, etc. (1) (il suffit d'indiquer). Le troisième cas est ce qu'on appelle les grands fléaux de l'humanité. Évidemment, on commencera par agir comme au numéro 2, ensuite on neutralisera les effets s'il en est encore temps. L'état du malade indiquera ce qu'il y a à faire. Je prends un cas spécial, celui du choléra.

« Vous vous refroidissez, vous mangez des crudités, des fruits qui sont probablement couverts de germes morbides, vous êtes dans un état pathologique favorable au développement du ferment. Vous éprouvez bientôt les effets d'un malaise général. Si alors vous arrêtez la fermentation vous n'aurez pas le choléra. Je résume ainsi les effets terribles aujourd'hui trop connus, et je prends le mot fermentation dans sa nouvelle acception la plus large. Si vous ne faites rien, vous êtes certain d'être pris, et vous passez au numéro 3. Mais notez

(1) Acide phénique en boissons ou en sirop, — camphre d'après la méthode de M. Raspail. Dr D.

bien que le cas numéro 2 dure un et deux jours (1). On peut donc l'éviter. Dimanche, un enfant plein de vie et de santé est venu jouer dans mon jardin. Il nous a quitté à 2 heures après midi, à 6 heures du soir il a été atteint du choléra, à 2 heures du matin il était mort. Eh bien, deux jours auparavant cet enfant avait pris froid et s'était plaint. Ses parents n'y prirent pas garde. Le lendemain il était un peu dérangé. Il eût été facile de le soigner. On a commencé seulement au numéro 3, il était trop tard.

« Le troisième cas est toujours très-grave. Dans le choléra, la circulation s'arrête. Il faut, par tous les moyens, la rétablir. Les excitants par endosmose *sont les seuls efficaces*. Il faut, à l'intérieur, suivre le traitement numéro 2. Autrement il y a des réactions terribles qui emportent le malade. Il s'agit de faire entrer, dans l'économie du sang, un

---

(1) Sous notre climat cet état numéro 2, dont parle M. Mousset, dure de quatre à huit jours. Dr D.

stimulant, et cela rapidement. Frictionnez fortement avec un corps *ad hoc*. Le piment enragé a réussi. *Je crois qu'il agit aussi comme antiferment.* Dans les cas désespérés, ici comme dans certains empoisonnements, la médication par endosmose externe est très-salutaire. C'est tout une voie pour la pratique. Mais je m'aperçois que je fais le gros Jean qui veut en montrer à son curé. Je m'arrête donc. Encore un mot, le microscope peut vous révéler une foule de vérités. »

L'opinion de ce savant chimiste, si conforme à celle que j'ai émise, est du reste celle qui paraît prévaloir aujourd'hui dans la science. Les végétaux ne poussent pas également dans tous les sols. De même les petits champignons épidémiques ne se propagent et ne se développent pas également chez tous les individus, ni dans tous les pays. On connaît déjà les conditions dans lesquelles se développent certains champignons ; on sait déjà comment

ils peuvent occasionner la mort. Voici ce que dit à ce sujet M. Ch. Robin (1) :

« Les champignons se développent surtout dans un sol riche de substances organiques *azotées*, même sur les animaux et les végétaux qui ont cessé de vivre; mais les animaux vivants peuvent aussi former un sol ou terrain analogue, auquel ce végétal emprunte nécessairement sa substance. Il y a dès lors un suintement de matières animales muqueuses ou demi-solides qui nourrissent l'insecte jusqu'au moment où leur exagération le fait mourir...

« Partout où se ralentit l'activité vitale, il peut se développer des végétaux parasites dont les spores s'assimilent les tissus ou les humeurs. Les champignons croissent de même sur les plantes affaiblies, et de préférence sur leurs parties altérées ou moins actives. C'est ainsi que, dans la *teigne*, dès

(1) *Histoire naturelle des végétaux parasites.*

que les spores ont germé, l'*achorion* se fixe sur la peau, s'y multiplie et détermine un suintement qui sert à son accroissement rapide...

« Le fait de l'inoculation donne également lieu à l'exsudation des liquides nutritifs pour les spores inoculés; il démontre que les animaux inoculés ont en eux la disposition maladive. Ces nouveaux êtres vivants absorbent les molécules usées pour leur accroissement et leur nutrition propres. Il n'en est pas autrement chez les individus affaiblis par défaut d'alimentation (aliments de mauvaise nature ou digestions imparfaites), par respiration d'air impur, excès de boisson, etc.

« A la surface des muqueuses, les végétaux ont pour sol soit des couches d'épithélium et un mucus acide, soit des productions pseudo-membraneuses. La nutrition y est continuelle; la putréfaction de la matière s'opère à la surface des membranes. Les champignons du *muguet* ont pour sol l'épithélium et le mucus des pseudo-membranes; le même

phénomène se passe entre les dents pour les détritus alimentaires.

« Le *muguet* provient d'un léger degré d'acidité des humeurs. Des végétaux se produisent également sur des corps alcalins ou neutres : témoin les ulcérations de la trachée. Un certain degré d'acidité favorise aussi beaucoup le développement des champignons d'ordre inférieur.

« L'acide carbonique de la bouche, des poumons, des intestins, est favorable à l'*algue* du ferment, tandis que beaucoup de *champignons* absorbent l'oxygène et rejettent l'acide carbonique. L'humidité de l'air et des cavités du corps n'est pas moins favorable aux uns qu'aux autres. »

Déjà, en 1849, M. Swayne avait signalé dans les déjections des cholériques des *corpuscules particuliers* auxquels il donna le nom de corps annulaires. MM. Brittan et Budd les signalèrent de leur côté en les appelant *cellules du choléra ;* ils prétendirent qu'ils rencontraient également ces cellules

dans l'air et dans l'eau des pays atteints par l'épidémie. M. Budd crut pouvoir affirmer que ces cellules étaient vivantes et de nature végétale, il les désigna sous le nom de champignons du choléra (*cholera fungi*). Comme ces corpuscules présentent des variations considérables de forme et de volume, il pensa, et M. Swayne pensa avec lui, que ces différences indiquaient les diverses phases du développement de ces êtres nuisibles. Ces cellules portent en effet quelquefois des bourgeons faisant saillie et ayant quelque analogie avec le bourgeonnement d'autres végétations, celles du ferment de la bière, par exemple. On les rencontre principalement plutôt près de l'estomac que dans l'intestin; dans les vomissements des cholériques, ils sont presque toujours rompus, comme s'ils avaient subi un commencement de décomposition. Cette particularité est une des raisons qui fait rejeter la probabilité de ces êtres comme cause du choléra par M. Ch. Robin; ce professeur nie même que ces

cellules soient végétales. Le comité du choléra du collége médical de Londres n'a pas admis également la manière de voir de MM. Swayne, Brittan et Budd.

Quoi qu'il en soit, il nous paraît certain que des êtres végétaux ou animaux, c'est-à-dire des ferments, pénètrent dans l'économie par la respiration et avec les aliments : ces ferments décomposent et désorganisent le sang comme ils *décomposent* les autres liquides organisés; ce doit être la vraie cause du choléra. Espérons que bientôt un génie bienfaiteur découvrira non-seulement leur existence réelle, mais encore leur mode d'action, comme M. Pasteur a découvert le rôle que jouent le plus grand nombre des infusoires connus. Alors l'humanité pourra se mettre à l'abri de leur influence pernicieuse.

Pour nous résumer : — Le choléra est produit par des infusoires.

Afin d'empêcher leur développement nous conseillons :

De respirer des vapeurs de substances parasiticides, et tout particulièrement les vapeurs d'acide phénique, soit en arrosant les appartements d'eau phéniquée, soit en portant sur soi un sachet ou un mouchoir imprégné de cet acide, mais surtout en ouvrant dans les appartements, nuit et jour, un émanateur dont les lames seront trempées dans un mélange de goudron et d'acide phénique brut (200 grammes d'acide pour 1 litre de goudron) ;

De recevoir toutes les déjections des malades dans des bassins contenant une substance phéniquée, ou un mélange de charbon et de sulfate de fer, comme l'indique M. Bonjean, de Chambéry :

Poussier de charbon de bois.... 1 kilogr.
Sulfate de fer (vitriol du commerce). 500 gr.

De se préserver de toute indigestion et de tout refroidissement ;

De *s'entourer* de soins médicaux pour la plus légère indisposition.

Enfin si l'on est pris au dépourvu au moment d'une attaque, nous conseillons d'avaler tout de suite une euillerée à soupe d'alcool camphré.—(Ce moyen violent produit d'abord une vive sensation de brûlure dans l'estomac, mais il stimule la vitalité et peut ramener la chaleur.

En même temps on frictionnera le malade avec la teinture de piment dit *enragé*, et on l'enveloppera aussitôt après de laine chaude ou de sable presque brûlant.

Ce genre de traitement n'empêehe en aucune façon l'usage des potions et boissons habituelles, stimulantes et opiacées, non plus que celui des lavements de toute nature.

Nous conseillons d'ajouter à toutes les potions ordinaires un peu d'acide phénique à la dose de 1 gramme d'acide cristallisé pour 150 grammes de liquide.

En tout cas, je réitère mon affirmation. L'acide phénique, les phénates alcalins, les coaltars, le

goudron, sont les meilleurs préservatifs connus pour empêcher le développement de ces êtres.

J'ai une pièce dans laquelle je fais tous les jours des pansements à l'acide phénique. Dans cette pièce je puis laisser impunément des citrons entamés se ramollir ou se dessécher. Les moisissures ne s'y développent jamais. Ce qui ne veut pas dire que d'autres substances telles que le camphre, le chlore surtout, ne soient pas d'excellents parasiticides. Mais ce dernier qui serait si utile, a un grand inconvénient, précisément par son action destructive. On ne peut impunément respirer des vapeurs de chlore ; elles font cracher le sang à toutes les personnes qui ont les bronches susceptibles, et c'est toujours une mauvaise condition, surtout en temps d'épidémie, que d'avoir ulcéré l'organe, par lequel il est probable que pénètre le germe du mal que l'on redoute.

De l'action de l'acide phénique dans les affections pseudo-membraneuses.

J'ai observé dernièrement trois cas de diphtérite qui ont paru heureusement modifiés par l'usage de cette liqueur.

Une jeune Espagnole de sept ans, sujette aux maux de gorge, était malade depuis trois jours; dans la crainte d'être cautérisée, elle cacha à ses parents le mal qu'elle éprouvait; sa mère s'en aperçut au gonflement des ganglions.

Quand je la vis, tout le pharynx était tapissé de fausses membranes blanches nacrées; une plaque large et comme découpée était incrustée dans les deux tiers de l'amygdale droite. J'administrai l'ipéca, et fis un badigeonnage profond et prolongé avec l'acide phénique dissous dans partie égale d'alcool; la douleur fut des plus intenses, et l'action si violente qu'il y eut une salivation d'en-

viron une demi-heure. La nuit fut agitée ; mais le lendemain matin les taches paraissaient moins étendues, la plaque principale était moins lisse, et faisait saillie sur les bords qui, la veille, étaient en creux; j'étendis l'acide d'un peu d'eau, et le pinceau dont je me servais pour la cautérisation ramena cette fois plusieurs fragments de fausses membranes ; les vomissements provoqués quelques heures après contenaient d'énormes lambeaux de plaques de diphtérite ; la plaque couenneuse de l'amygdale ne se détacha que le troisième jour. J'avais fait prendre à l'intérieur une potion au perchlorure de fer. La guérison fut prompte et complète.

En 1863, j'avais eu déjà un résultat analogue sur le jeune Petitot, âgé de deux ans, demeurant rue Christine. Cet enfant était atteint de scarlatine avec angine diphtéritique.

Après trois ou quatre cautérisations à l'acide phénique, il rendit une grande quantité de fausses

membranes. La mère nous en conserva plusieurs sur un mouchoir. L'une d'elles roulée en tube avait presque l'épaisseur d'un gros sou.

Un de nos honorés confrères, qui vit le malade après nous, fit écarter devant lui cette plaque membraneuse beaucoup plus large que l'ongle du pouce ; l'enfant guérit sans qu'on ait eu recours à la trachéotomie.

Le 12 août dernier, je fus appelé en toute hâte à Dublin.

Le 13, je trouvai M. de V... atteint d'une angine couenneuse au septième jour de son début, et Mme de V..., son épouse, au second jour de la même affection. J'employai de suite la cautérisation à l'acide phénique à 50 0/0 au moyen d'un pinceau ; les plaques pseudo-membraneuses se détachèrent rapidement chez M. de V..., mais chez Mme de V... le mal ne parut pas vouloir céder facilement ; de larges plaques tapissaient les amygdales et y paraissaient incrustées ; puis, peu à peu,

une teinte laiteuse se répandit sur toute la muqueuse pharyngienne, et parut s'étendre de haut en bas en larges bandes. Le 16, ces bandes finirent par se rejoindre en arrière le long de la trachée ; tout le tube accessible à l'œil était envahi. Dans la matinée du 17, la respiration était sifflante ; le *chant du coq* commençait, et tous les phénomènes prenaient de la gravité ; pour la première fois, le pouls était à 110.

Je me décidai à employer l'eau phéniquée en pulvérisation. Je renouvelai cette opération plusieurs fois, et cela pendant plusieurs heures, en ne laissant que l'intervalle indispensable au repos de la malade très-fatiguée et très-effrayée. Je fis avec le petit instrument de M. Luër (1) une pul-

(1) L'instrument de M. Luër est dans cette circonstance de beaucoup le plus commode, à cause de sa tige en étain que l'on peut faire pénétrer dans la gorge et diriger dans tous les sens. Mais j'ai un grave reproche à lui faire, et j'appelle l'attention de M. Luër sur ce point. Après quelques pulvérisations, l'ouverture

vérisation à jet violent avec de l'eau phéniquée à 20 et à 250 00/00. Après d'horribles accès de suffocation et de fréquentes envies de vomir, après une salivation très-abondante, la malade sentit une certaine fraîcheur pénétrer les tissus qui la brûlaient, disait-elle. L'envahissement s'arrêta; il y eut un peu de sommeil pendant la nuit. Je recommençai, dans la nuit du 18, avec l'eau à 18 et 150 00/00, que la malade avalait en partie. Le même jour je remplaçai l'acide par le chlorate de potasse, afin d'éviter à la malade la sensation de brûlure dont elle se plaignait. Le mieux fut sensible; la malade put avaler un peu de bouillon et dormir. Mme de V..., qui depuis deux jours était

---

filiforme s'agrandit, le liquide forme un jet et non une pluie; alors il est douloureux et fait saigner. De plus, ce réservoir à liquide est si petit qu'à chaque instant il faut défaire le mécanisme pour remplir le cylindre; souvent un des accessoires se dérange ou se brise. Malgré ces quelques inconvénients cet instrument est fort utile, et j'ai été fort heureux d'en découvrir un à Dublin.

restée assise sur son lit, s'étendit le 18 dans la soirée. La nuit du 18 au 19 fut bonne. Les dernières pulvérisations ont été si douloureuses que la malade se refusa à ce que j'en fisse de nouvelles. Je n'insistai pas, car les fausses membranes se détachèrent peu à peu dans les efforts incessants de toux et d'expectoration. Dans ce cas, les pseudo-membranes ne se sont pas détachées par plaques, mais insensiblement et par petites portions. Le 20, Mme de V... était en pleine convalescence, et je pus revenir à Paris.

Tous ces faits ne sont pas rigoureusement concluants, et je ne les donne pas pour tels ; seulement dans cette maladie si terrible un remède de plus est précieux, et l'usage de l'acide phénique me paraît avoir un double but : d'abord il n'empêche pas l'usage des autres moyens, et, de plus, il peut être sûrement considéré comme un préservatif de la contagion.

De l'action de l'acide phénique dans les maladies de l'utérus.

J'ai employé avec le plus grand avantage l'acide phénique à la guérison des granulations, surtout des ulcérations du col de l'utérus, dans toutes les circonstances où j'eusse employé précédemment le nitrate d'argent, le nitrate acide de mercure ou le caustique Filhos; par ce moyen, j'évite la suppuration et j'obtiens une guérison relativement rapide.

L'emploi de cette substance dans les cas d'ulcérations nous a fait faire une remarque assez singulière que je veux signaler :

Toutes les fois que l'acide phénique pénètre une partie dénudée de l'utérus, la malade éprouve de suite le goût particulier de l'acide, et parle de ce goût et de cette odeur comme si elle avait bu une substance qui en contînt ; j'ai bien sou-

vent renouvelé cette expérience en cachant la substance dont je me servais ; mais aussitôt après la cautérisation, les malades constatent le goût singulier de cet acide et remarquent qu'il sent le gaz. J'avais déjà noté la facilité d'absorption que possède l'utérus. Il m'était arrivé de produire de la salivation hydrargyrique par une seule cautérisation au nitrate acide, mais je n'avais pas encore pu constater un effet aussi direct et aussi rapide. Cette observation est particulière à l'utérus, car j'ai eu occasion de porter l'acide phénique très-haut dans l'intestin, et jamais les malades n'ont éprouvé ni le goût ni la sensation d'odeur de l'acide phénique ; notamment chez une malade que j'ai vue avec les docteurs Fortina, Maisonneuve et Nélaton, j'ai porté l'acide phénique, au moyen d'une sonde œsophagienne, à 40 centimètres au-dessus de l'anus, jusques et au delà du foyer d'un ancien abcès communiquant avec l'intestin, la vessie et le vagin.

Chez cette malade les matières fécales, au lieu de sortir par le rectum, sortaient par la vessie et le canal de l'urètre qu'elles dilataient douloureusement. La dilatation progressive n'ayant pas réussi, j'ai porté plusieurs fois une solution d'acide phénique très-haut dans l'intestin, même dans la vessie ; malgré cela la malade n'a jamais éprouvé la sensation de goût ni d'odeur de l'acide phénique.

J'ai pu de nouveau vérifier le fait chez un malade que j'ai eu également occasion de voir en consultation avec le docteur Nélaton. Chez ce malade, j'ai cautérisé plus de quinze fois directement l'intestin avec l'acide phénique à 80 0/0, et jamais le malade très-intelligent auquel j'avais raconté cette particularité d'absorption utérine, n'a pu trouver le goût ni l'odeur de la liqueur employée pour le cautériser.

Puisque j'en suis aux particularités de l'utérus, je demande à l'Académie de me permettre une di-

gression, pour recommander à mes confrères de ne jamais employer un pinceau trop chargé d'acide phénique liquide, lorsqu'ils voudront cautériser l'intérieur du col, ou qu'ils croiront devoir cautériser même l'intérieur du corps utérin.

L'utérus à la fonction spéciale d'aspirer les liquides. Et s'il est vrai que l'on peut couper cet organe, le brûler au fer rouge, le lier ou le broyer, sans que de ces opérations résultent le plus souvent des accidents graves, il est malheureusement trop vrai que les caustiques liquides ne peuvent y être appliqués impunément, quelque habile que soit la main qui les emploie. Et si j'insiste sur ce point, c'est que dernièrement des accidents irréparables ont été la conséquence d'une injection intra-utérine de *perchlorure de fer*.

J'ai reçu d'un confrère de Naples, M. le docteur Aurelio Finizio, trois observations dans lesquelles ce professeur me raconte qu'il a déjà guéri trois cas de cancroïdes du col de l'utérus par ma méthode

et avec l'acide phénique qu'il a pu se procurer à Naples. Les détails incomplets que j'ai reçus et la rapidité de la guérison obtenue, me font craindre que nous ne nous entendions pas sur les mots. Les cancroïdes ulcérés que l'on a le bonheur d'arrêter, ne guérissent que par un traitement très-long. J'ai donc tout lieu de croire que ces plaies du col utérin guéries par l'acide phénique étaient ou des ulcères syphilitiques, ou des ulcérations simples. En tous cas, je crois devoir dire un mot de ces observations qui prouvent que l'acide phénique est expérimenté de toutes parts, et que, loin de Paris, cet acide guérit également les granulations et les ulcères de diverses natures.

De l'action de l'acide phénique dans des affections diverses, telles que dans l'ozène, les gerçures du sein, etc.

J'ai deux cas d'ozène ou punaisie dans lesquels l'acide phénique a joué un rôle presque extraordinaire. Le premier et le plus remarquable m'a été adressé par un ancien ami, M. le docteur Kerner. Il s'agissait d'un jeune comte allemand. Voici les détails fournis par mon honorable confrère. M. X... a vingt-quatre ans ; il paraît que depuis l'âge de sept ans il est atteint de cette infirmité (l'ozène). Jusque-là (sa mère le lui a affirmé), il n'avait eu aucune odeur de la bouche ni des narines. A l'époque du renouvellement de la dentition, la première molaire du maxillaire supérieur poussa en travers de l'os maxillaire lui-même, dévia la dent canine, produisit des désordres dont le diagnostic resta longtemps douteux. On crut à

un cancer du maxillaire, et une opération fut résolue. Heureusement le docteur Kerner, après avoir enlevé les deux incisives et la dent canine, reconnut la présence d'une dent au milieu des fongosités de l'os. Il put facilement l'extraire, et obtint la guérison en très-peu de temps. M. X... avait alors neuf ans. Toutes les dents du maxillaire supérieur étaient malades et les gencives saignantes. On attribuait d'abord la mauvaise odeur du jeune malade à la tumeur, puis aux gencives ; malheureusement il fallut bien reconnaître la vérité. M. X... était atteint d'ozène, et d'un de ces ozènes affreux rendant l'habitation en commun presque impossible. De toutes les médications que l'on tenta, une seule eut un effet palliatif assez efficace, dit-on, c'est celle du docteur Trousseau, légèrement modifiée par le père Debreyne. On administra la poudre suivante pour priser plusieurs fois par jour :

Précipité blanc.....	2	grammes
Oxyde rouge de mercure.....	1	—
Sucre candi.....	12	—

Et en solution pour injection dans les fosses nasales, une cuillerée à café de la liqueur ci-après dans un verre d'eau chaude :

Deutochlorure de mercure....	4	grammes
Eau distillée alcoolisée.....	200	—

Malheureusement une stomatite mercurielle força de suspendre le traitement; et chaque fois que M. X... voulut le reprendre, la stomatite le contraignit toujours à le cesser.

Tel est le résumé des détails que j'ai reçus du docteur Kerner, en même temps qu'il m'annonçait l'arrivée prochaine de son client.

M. X... se présenta en effet chez moi le 17 février 1865. Il n'eut pas besoin de me dire qui il était. Vraiment l'odeur était presque insupportable, et avant d'engager une longue conversation

avec lui, j'obtins de suite du malade qu'il se soumit à une injection d'eau phéniquée à 15 00/00. Il avait fait déjà tant d'injections de toute nature qu'il supporta celle-là très-bravement. Je pus tout de suite lui parler : l'odeur avait sensiblement diminué. Je prescrivis l'eau phéniquée en injections, en aspirations, en gargarismes et en lotions de toute nature. Je fis quelques cautérisations à l'acide sur les points dont je voulais modifier les surfaces. Le 15 mars, M. X... repartait pour l'Allemagne. Toute odeur avait disparu.

Pendant son séjour à Paris, M. X... fit arracher quelques dents mauvaises. On lui fit un râtelier bien réussi, de telle sorte qu'à son retour en Allemagne l'amélioration obtenue parut des plus surprenantes. J'ai revu en août le docteur Kerner, il m'a confirmé la guérison. Je dois ajouter que M. X.., dans la crainte d'une récidive, continue son traitement tous les jours. Ainsi il boit depuis sept mois de l'acide phénique, et sa constitution s'est

beaucoup améliorée. Cette amélioration peut tenir à plusieurs causes et je ne l'attribue pas absolument à l'acide phénique, mais je constate seulement ici que l'usage continu de ce médicament est au moins inoffensif.

Le second cas d'ozène que j'ai eu à soigner par l'acide phénique est très-incomplet dans ses détails. Je n'ai aucun antécédent, et je n'ai pas revu la malade depuis la guérison que j'avais constatée dans mon cabinet, mais j'ai tout lieu de présumer qu'elle s'est maintenue.

Le 23 janvier, je constate chez Mme *** un ozène prononcé, mais infiniment moins désagréable que celui du cas précédent. Cette dame est mariée, je l'ai revue trois fois seulement, les 30 janvier et 15 février. A la dernière visite qu'elle me fit l'odeur était inappréciable, et le mari de cette dame me remercia beaucoup du résultat obtenu.

La vitelline phéniquée est incontestablement la

meilleure préparation contre les gerçures du sein, de même que l'eau phéniquée est la meilleure lotion contre les aphthes et le muguet des enfants.

L'acide phénique a une grande action dans toutes les affections des muqueuses, dans les hypersécrétions bronchiques et surtout dans les affections purulentes; c'est un auxiliaire précieux dans les affections graves des bronches et de la poitrine, et particulièrement dans le cas de vomiques et d'épanchements purulents dans les plèvres, que la communication ait eu lieu artificiellement par la thoracenthèse ou qu'elle se produise naturellement dans les bronches.

J'ai eu un cas d'hydropneumothorax des plus graves, constaté par mes confrères et maîtres, les docteurs Andral, Trousseau, Vigla, et dont la guérison me paraît avoir été hâtée par l'usage de l'acide phénique; seulement à cette époque j'osais à peine l'administrer. Dernièrement, à l'hôpital de la Pitié, M. le docteur Matice a eu un cas de

pleurésie suppurée avec vomique. La femme qui était l'objet de cette observation a été guérie par ce moyen; mais ce à quoi ne s'attendait pas le docteur Matice, de qui je tiens le fait, c'est que l'affection spéciale du tissu pulmonaire, cause première de tous les accidents, a été très-heureusement modifiée par ce traitement, de telle sorte que l'auscultation pratiquée à plusieurs reprises par ce savant confrère, lui a prouvé que dans ce genre d'altération pulmonaire l'usage de l'acide phénique à l'intérieur est un nouveau moyen, et un moyen puissant dans les affections suppurées de la poitrine. M. Matice, du reste, doit publier lui-même cette intéressante observation.

Quoique je ne me sois point occupé de l'action de l'acide phénique sur les plantes, je crois devoir signaler une découverte importante qui vient d'avoir lieu à l'île de la Réunion. En plongeant les têtes de canne à sucre avant de les planter dans une dissolution d'acide à 1 0/0, on empêche

la production du borer et des autres insectes qui lui sont nuisibles. Des expériences sérieuses ont été faites avec le plus grand succès chez Mme la vicomtesse Jurien de la Gravière. Les têtes de canne à sucre plongées pendant douze heures dans la solution phéniquée sont devenues plus vigoureuses, ont été entièrement à l'abri des insectes et d'un mois en avance sur les plants qui n'avaient point été soumis à cette immersion.

Ce résultat remarquable a déterminé le gouverneur, le capitaine de vaisseau Dupré, à demander au gouvernement français l'entrée en franchise de l'acide phénique dans la colonie.

Quinze jours avant la polémique dont j'ai entretenu mes lecteurs au début de ce travail, M. le docteur Lemaire et moi avons employé l'acide phénique dans un embaumement.

Les injections au moyen des liquides chlorurés ne mettent pas le cadavre à l'abri des moisis-

sures; mais, si l'on ajoute au chlorure de sodium une solution d'acide phénique, 60 grammes par 10 litres de liqueur, on obtient un mélange qui doit bien mieux le préserver.

Quand les propriétés de l'acide phénique seront mieux connues, je ne doute pas que l'usage de l'eau phéniquée ne devienne réglementaire dans les vases de tous les typhoïques, dans les salles d'accouchées, dans les camps, et partout en général où il y a une agglomération d'individus. J'ai aussi la certitude que, sous peu, l'eau plus ou moins phéniquée sera employée comme tisane dans toutes les affections contagieuses ou suppurées.

De l'acide phénique dans les cas d'empoisonnements transmis par les insectes.

Dans notre climat nous n'avons pas de mouches réellement venimeuses, c'est-à-dire qu'une piqûre de mouche seule ne suffit pas pour amener des accidents graves, quelle que soit la partie du corps qu'elle pique. Ainsi, la piqûre des abeilles, des guêpes, des frelons ne peut entraîner que la douleur ou un peu d'enflure plus ou moins considérable, selon la nature des tissus atteints par l'insecte. Mais si la mouche n'occasionne pas d'accidents graves par sa piqûre proprement dite, elle peut cependant être la cause indirecte de désordres qui entraînent quelquefois la mort.

L'explication en est facile, et c'est cette explication qui nous donnera la clef des moyens propres à nous en préserver :

Les mouches touchent à tous les corps et de

préférence aux corps végétaux ou animaux qui sont en décomposition. Or, la décomposition n'est autre chose que la désorganisation par les ferments, par ces êtres microscopiques, dont le but dans la nature est de détruire tout ce qui a vécu, tout ce qui vit et tout ce qui vivra. La mouche transporte souvent, au moyen de ses pattes, de ses ailes, de sa trompe ou de ses mandibules une quantité plus ou moins grande de ces êtres destructeurs. Si elle se pose sur un être vivant, et que la partie de son corps empreinte du virus contagieux touche la peau de cet être vivant à l'endroit d'une écorchure, quelque petite qu'elle soit, elle y dépose ce ferment, et peu à peu il pénètre à travers l'écorchure ou l'éraillure de la peau, se mêle au sang, et devient le point de départ de tous les accidents auxquels donne lieu la pénétration de ces êtres dans le sang, où ils se multiplient.

Si l'ensemble de ces circonstances ne se présente pas plus souvent, on doit s'en étonner, car

les mouches recherchent toujours les parties dénudées de notre corps et se placent de manière à pouvoir pomper un liquide qui leur serve d'aliment ; or elles le puisent dans le fond des pores, dans les parties fines de la peau, le pourtour des yeux, par exemple, et surtout dans les écorchures, dans les éraillures, les coupures, les boutons, etc. Si les accidents ne sont pas plus fréquents, c'est que la loi organique qui défend les viscères et maintient la vie, comble rapidement les fissures de la peau par la sécrétion d'une matière coagulable à l'air. Et, dès lors, la mouche, quoique se plaçant sur ces parties, y dépose bien un principe dangereux, mais par bonheur ce principe ne peut pénétrer que bien rarement.

Par une prévoyance providentielle, les mouches armées de telle sorte qu'elles peuvent attaquer la peau, sont moins portées que les autres à se nourrir de matières septiques ; sans cela, comme elles font elles-mêmes une porte d'entrée, soit avec un

aiguillon, soit avec des mandibules, elles feraient pénétrer avec leur venin le germe des infusoires mille fois plus dangereux que ce qu'elles peuvent déposer elles-mêmes. Le danger produit par ce genre d'insectes est d'autant moins grave, dans ces circonstances, que la douleur provoquée appelle l'attention et que, soit avec une substance alcoolée comme l'eau de Cologne, ou caustique comme l'ammoniaque, soit simplement par un frottement brusque et rapide amené par la démangeaison, l'effet du principe septique est détruit et aucun accident ne survient.

Le danger réel vient donc surtout du contact des mouches qui ne piquent pas, et cela parce qu'on ignore ce danger qui nous menace et qu'on ne le soupçonne qu'après les premiers symptômes de gonflement, de malaises ou des maux de cœur, et quelquefois il est déjà trop tard, comme cela arrive si souvent dans la *pustule maligne*. Par quel moyen donc se préserver de ce danger qui est réel?

Le premier et le meilleur serait de ne jamais laisser à l'air libre un corps en décomposition, d'enterrer toujours assez profondément les cadavres des animaux, surtout lorsqu'ils sont morts de maladies douteuses, de ne jamais les jeter dans les rivières, dans les fleuves et encore moins dans les eaux stagnantes; le second est d'avoir toujours chez soi et encore mieux sur soi, pendant l'été, un flacon d'acide phénique. L'action de cet acide est précieuse et rapide dans ces circonstances : comme preuve, je citerai une observation que j'ai recueillie tout récemment.

M. X., cocher de M. de B., baignait un enfant au bord de la Seine, près de Billancourt, endroit où les corps en décomposition ne manquent pas. Après s'être baigné lui-même, M. X. remonta sur la berge sans avoir rien senti, ni piqûre, ni frôlement de branches ou d'herbes. Mais une heure après, il s'aperçoit d'un léger gonflement qui envahissait la paupière inférieure du côté droit. Bientôt, il

éprouva une légère démangeaison, et l'enflure gagna la paupière supérieure, puis le visage, puis la tête. X. fit diverses lotions avec de l'ammoniaque, espérant que cette enflure n'aurait pas de suite. Le lendemain matin toute la figure était méconnaissable, il vint à Paris me consulter ; il voyait encore à se conduire en entrant chez moi, mais en sortant il ne voyait plus du tout, et je dus le faire accompagner.

La tête et le visage formaient toute une boule d'ou sortait le nez gonflé lui-même. Je fis sur-le-champ une application d'acide phénique brut sur les parties que je crus avoir été le point de départ de l'enflure, et je projetai fortement, au moyen d'un pulvérisateur, un jet d'eau phéniquée à 20 00/00 sur le visage et le cou, et plus spécialement entre les paupières. Je lui fis boire de l'eau phéniquée à la dose de 1 0/0 de sirop. Quelques heures après, les envies de vomir qui s'étaient manifestées dans la matinée cessèrent, le gonflement

se dissipait; il voyait clair de l'œil gauche, et le lendemain, des deux yeux. Enfin, au bout de deux jours, il ne restait aucune trace de tous les désordres qui s'étaient manifestés chez lui; tout avait disparu. Je pus alors apercevoir, à l'angle de l'œil droit, une petite tache ovale encore dure et qui paraissait avoir tous les symptômes de la *porte d'entrée :* que serait-il advenu sans l'acide phénique?

Je l'ignore, cela eût dépendu de la nature des principes septiques déposés par la mouche, et bien évidemment introduits dans le tissu cellulaire du visage; mais étant donnée la rapidité de l'enflure et des symptômes alarmants, ainsi que la disparition immédiate de ces mêmes symptômes aussitôt après l'emploi de l'acide phénique, je crois que ce fait est concluant en faveur de ce nouveau mode de traitement.

Effets de l'acide phénique employé dans la rage.

La rage est une maladie contagieuse déterminée chez l'homme par l'introduction dans l'économie d'un virus spécial; ce virus se produit spontanément chez le chien, le loup, le chacal et le renard. Une fois produit, il peut se transmettre à d'autres espèces animales, à l'homme en particulier. Ici comme dans toutes les affections à virus, le mal est probablement produit par l'introduction d'un être vivant qui se multiplie, et qui, inoculé, pourrait se perpétuer comme la petite vérole ou le vaccin. Tout au moins cette supposition n'a rien que de conforme aux faits étudiés jusqu'à ce jour, quoiqu'elle ne soit pas la seule à l'égard de cette maladie effrayante à si juste titre, car une fois déclarée elle est *toujours* mortelle.

J'ai souvent soutenu, en ne m'appuyant que sur des considérations rationnelles, que l'acide phé-

nique pourrait détruire ce virus mieux encore que la cautérisation au fer rouge; il s'agit en effet de détruire un germe, c'est-à-dire une chose invisible. Il est bien certain que si avec le fer rouge on parvient à toucher ce germe ou même à l'approcher d'assez près pour en élever la température à plus de 100 degrés, il est bien certain, dis-je, qu'il ne surviendra aucun accident; mais si le virus a pénétré à travers les vaisseaux absorbants, et si, par une cause quelconque, le feu n'atteint pas le principe morbide, l'opération est absolument inutile. Faites pénétrer dans les tissus mordus de l'acide phénique, et maintenez en place une éponge ou de la charpie imprégnée de ce liquide ; de plus donnez à à l'intérieur le même contre-ferment en boisson ou en sirop, vous avez alors bien des chances pour atteindre plus facilement le but, qui est d'empêcher le développement d'une substance désorganisante. Du reste, deux précautions valent mieux qu'une, et j'avoue que j'ai plus de confiance dans l'acide

phénique bien appliqué que dans la cautérisation au feu, presque toujours tardive.

Quoi de plus facile, lorsqu'on habite ou lorsqu'on parcourt la campagne, que d'avoir dans sa poche un de ces petits flacons spéciaux rempli d'acide phénique liquide. Ces petits flacons ont un bouchon en cristal terminé par un tube pointu par sa base. Il suffit, au moment de la morsure, de faire pénétrer dans la plaie et dans chaque trou le petit bouchon plusieurs fois trempé dans le liquide.

Voici un fait que m'a raconté M. Peyroulx, pharmacien à Levallois, rue Levallier.

En août 1864, un boule-dogue de la race dite terrier mordit cinq chiens à Levallois ; trois de ces animaux mordus quittèrent le pays après quelques jours, on ne les revit jamais, les deux autres furent conduits à Alfort et y restèrent dix-neuf jours, après lesquels on les rendit à leurs maîtres. L'un d'eux (une levrette), fut prise des premiers symptômes de la rage le vingt-huitième

jour; elle était triste, et sa maîtresse, pour l'égayer, l'excitait en promenant une chaussure de caoutchouc avec laquelle elle l'amusait habituellement. Au lieu de jouer, la chienne se précipita tout à coup sur la chaussure, et avant que sa maîtresse ait eu le temps de retirer la main, elle la mordit. Cette dame se rendit tout de suite chez M. Peyroulx. Ce pharmacien, après avoir lu dans *la Patrie* le compte rendu d'une de mes conférences sur l'efficacité probable de l'acide phénique contre les morsures de chiens enragés, en avait déjà fait une première expérience; il cautérisa donc sur-le-champ les blessures avec cet acide, et fit une solution légère de cette substance, que cette malade but pendant plusieurs jours. Aucun symptôme ne s'est déclaré chez cette dame, quoique sa chienne fût réellement enragée.

Le second chien mordu (chien de garde mâtiné) fut pris de la rage huit ou dix jours après ;

comme il était attaché on put le faire étrangler immédiatement.

La première expérience de l'emploi de l'acide phénique par M. Peyroulx contre les morsures des chiens enragés avait été faite dans les circonstances suivantes :

Le jour même où les cinq chiens furent mordus, on poursuivait de loin le premier chien enragé. Cet animal se voyant serré de trop près, ou sous l'empire d'un de ses accès, s'arrêta devant la porte d'un journalier, M. Jean Rey. Il paraissait anéanti, avait la tête basse et le museau à terre, ne faisait aucun mouvement et était tourné vers la porte qui faisait face à M. Rey. Alors Jean Rey se précipita sur lui, le saisit par le cou afin qu'on pût lui passer une corde, dans la lutte Jean Rey fut mordu, il alla de suite chez son médecin qui était absent; de là il se rendit chez M. Peyroulx, pressant son doigt et essayant de le faire saigner. M. Peyroulx épongea la morsure, puis la cautérisa

à l'acide phénique aussi profondément qu'il put, il fit en outre une solution phénique et en donna une cuillerée dans le moment même à M. Rey, lui recommandant d'en boire dans le jour. Cet homme n'a éprouvé aucun accident provenant de ces morsures.

Si ces deux faits intéressants ne donnent pas des preuves concluantes en faveur de l'acide phénique employé comme caustique et comme parasiticide dans les morsures des chiens enragés, ils fournissent du moins de fortes présomptions en faveur de cet acide qui peut détruire et détruit le virus rabique aussi bien que le ferait le feu, lequel n'aurait pu être appliqué aussi rapidement. Avant d'allumer un feu vif, avant de trouver un morceau de fer convenable pour cautériser, on perd toujours un temps précieux.

Du reste rien n'empêche d'employer le fer rouge après l'acide phénique, si l'on n'y a pas confiance absolue ; le premier moyen n'empêche nullement le second.

Mode d'action et mode d'administration de l'acide phénique.

Les observations déjà nombreuses que je viens de rapporter m'ont conduit à penser, je ne saurais trop le redire, que la cause première de ces maladies (affections internes ou externes, contagieuses, cancroïdales, etc.) est dans l'introduction de certains ferments au milieu de nos tissus, ferments qui, par leur présence, altèrent le parenchyme d'une manière spéciale et déterminent les productions diverses qui constituent le plus grand nombre des tumeurs et ceux des troubles vitaux qui anéantissent l'individu par la modification rapide des éléments anatomiques.

La nature agit de même dans toutes les circonstances analogues. Nous savons par exemple qu'il suffit, en certains cas, de la piqûre d'un moucheron sur une feuille de chêne pour que la

séve qui devait produire une feuille ou en entretenir les organes se transforme sous l'action de cet insecte en une production très-différente de la feuille et même des diverses parties qui constituent le chêne. Or, ce n'est pas l'insecte qui produit lui-même la noix de galle, il est seulement la cause de la modification de la séve du chêne. Cette séve modifiée, au lieu de s'organiser en cellules normales, produit sur l'arbre un tissu hétéromorphe. Ce qui arrive dans cette circonstance sur la feuille du chêne peut arriver chez les animaux et chez l'homme. Si l'observation directe ne m'a pas permis encore de vérifier cette formation de certaines organisations isomorphiques et hétéromorphiques, l'analogie m'autorise à y croire.

L'analogie, cette arme puissante de l'intelligence humaine, nous permet de procéder d'une chose connue à celle qui ne l'est pas encore, et d'acquérir sans preuve une probabilité pouvant aller jusqu'à la certitude ; et s'il n'est pas déraisonnable de croire

que le plus grand nombre des planètes sont habitées, il n'est pas plus déraisonnable d'admettre que le plus grand nombre des tumeurs et des maladies organiques est produit par la présence et par l'action d'un ferment, c'est-à-dire par la pénétration d'un être vivant. La pénétration de cet être vivant modifiera d'autant plus vite la nature normale de la substance pénétrée que cette substance aura plus d'activité. La génération des tissus morbides offre une concordance remarquable avec la formation primitive de ces tissus à l'état normal ; aussi ce sont les tissus épithéliaux qui sont le plus souvent atteints, d'abord parce qu'ils sont continuellement en contact avec les germes infectants, et aussi parce que ce sont ces tissus qui renferment la plus grande activité normale de sécrétion et de développement. Du reste, je dois dire que la pratique et l'observation confirment jusqu'à un certain point cette manière de voir. En effet, dans les cas où j'ai eu l'occasion d'appliquer l'acide phé-

nique à des affections organiques, j'ai obtenu une amélioration si rapide, qu'il ne peut être douteux pour moi que l'action de cet acide n'ait détruit une des complications du mal. Malheureusement, dans ce genre d'affections, les tissus sont atteints et modifiés profondément, tandis que l'action de l'acide phénique est superficielle. Comment faire pénétrer le médicament dans les tissus et les imprégner complétement ? C'est ce que je cherche sans être parvenu à le trouver d'une manière complète.

A l'intérieur l'acide phénique modifie rapidement les muqueuses, il a immédiatement une action réflexe et une action directe sur les nerfs, de sorte qu'on ne peut obtenir que difficilement un effet durable et pénétrant jusqu'aux tissus affectés.

Lorsque l'on prend une dose d'acide phénique trop concentrée, il y a immédiatement une douleur assez vive qui se produit dans la partie antérieure de la tête. Cette douleur est presque instantanée,

je l'ai observée sur moi-même et je l'ai rencontrée chez beaucoup de malades ; pourtant tous ne l'éprouvent pas au même degré. M. Poulat, par exemple, ne l'a ressentie qu'après cinq mois d'usage, et cela avec le même sirop qu'il buvait quelque temps auparavant sans rien éprouver.

On peut prendre une quantité assez considérable d'acide sans remarquer cet effet, pourvu qu'on le boive très-étendu et dans du sirop plutôt que dans de l'eau distillée. Jamais la douleur ne s'est produite chez moi que lorsque j'ai dépassé la dose de 1 0/0 d'acide ; mais j'ai rencontré des malades qui, même à 1/2 0/0, éprouvaient un peu d'étourdissement ; aussi je conseille d'essayer la sensibilité de chacun avant d'augmenter la dose, et de commencer par 1/4 0/0 d'acide ou d'administrer le sirop phéniqué dosé à 1/2 0/0 et par cuillerées à soupe. On peut en réitérer l'administration et faire prendre ainsi facilement 1 gramme et plus en vingt-quatre

heures, mais il est prudent de ne jamais dépasser cette dose, d'autant que l'acide phénique constipe très-rapidement et qu'il faut tenir compte de cet effet rapide qui pourrait dégénérer en irritation. Je l'ai administré avec avantage dans des diarrhées chroniques très-persistantes.

J'ai dit plus haut que l'acide phénique en solution même légère produisait un étourdissement particulier mais se dissipant assez vite, lorsque cette solution phénique était projetée sur le visage ou sur la poitrine. Je ne reviens pas sur ce singulier phénomène, dont je n'ai pas encore l'explication, mais je crois devoir le signaler de nouveau pour qu'on prenne des précautions avec les personnes âgées.

L'action de l'acide phénique à l'intérieur est également rapide, mais aussi elle est peu profonde, peu durable, la vessie en éprouve presque aussitôt les effets ainsi que les reins ; c'est ce qui rend ce médicament précieux dans certaines affections de ces or-

ganes. Cet avantage devient un inconvénient dans les maladies organiques rebelles, et je suis convaincu que si l'on trouve le moyen de faire pénétrer d'une manière durable un sel phéniqué dans l'économie sans que ce sel soit nuisible à la santé, on arrivera à aider activement à l'élimination des produits organisés qui, de près ou de loin, tiennent à l'introduction dans le corps humain d'un ferment auquel, jusqu'à ce jour, nous avons donné le nom de principe ou virus chancreux, dartreux, tuberculeux, syphilitique, scrofuleux, etc.

L'avenir médical est riche en découvertes, et j'ai la conviction que la médecine parasiticide surtout aura, avant peu, fait de rapides progrès. Cette conviction me conduit à étudier l'action des huiles essentielles et à chercher toujours le principe actif des plantes qui peuvent agir dans le sens de l'acide phénique, et j'espère que l'on trouvera une ou plusieurs substances renfermant cet acide ou ses éléments, et pouvant atteindre les germes des ferments

et les modifier dans notre économie, sans nuire à la circulation ni à l'action normale des autres organes. En attendant l'acide phénique et ses composés sont un puissant auxiliaire aux moyens connus et employés contre toutes les affections organiques, et notamment contre les cancroïdes et les cancers proprement dit.

CONCLUSION.

En attendant que des recherches ultérieures permettent de formuler avec plus de précision toutes les indications thérapeutiques de l'acide phénique et de ses combinaisons, les faits précédents, quelque incomplets qu'ils soient, permettent d'établir dès à présent les propositions suivantes, dont l'importance pratique est déjà considérable :

1° Les applications phéniquées contribuent puissamment à hâter la cicatrisation des plaies traumatiques de toute nature et à en prévenir les complications fâcheuses ; dans les cas mêmes de complications gangréneuses confirmées, ces applications font disparaître la gangrène et ramènent la plaie aux conditions les plus favorables.

2° Dans les cas d'affections infectieuses les ap-

plications phéniquées exercent une action avantageuse à la fois sur l'infection et sur l'état local ; dans ces affections, aussi bien que dans les suppurations simples, l'acide phénique contribue à tarir la source de la suppuration.

3° Les effets ci-dessus indiqués ont pu s'obtenir dans la vessie, indirectement par l'usage interne de l'acide phénique, et directement par des injections qu'on aurait pu croire dangereuses au premier abord. L'acide phénique paraît donc être appelé à rendre de grands services dans le traitement de certaines affections des organes génito-urinaires.

4° Dans un cas d'engorgements mal déterminés de la langue avec ulcération, *Épithélioma ulcéré* reconnu par plusieurs confrères des plus autorisés, les docteurs Lemaire et Edmond Langlebert entre autres, et dont le dessin à l'aquarelle pris au milieu du traitement a été mis sous les yeux de l'Académie, les applications phéniquées et l'usage

de l'acide phénique à l'intérieur ont amené en quelques mois une amélioration d'abord, et aujourd'hui, 1er septembre 1865, une guérison confirmée des plus remarquables. (Voir les dessins et la photographie ci-jointe.)

5° Dans plusieurs cas de même nature aujourd'hui en traitement l'acide phénique paraît avoir le même effet. Notamment chez M. M..., dont l'engorgement ulcéré de la langue datait de huit ans, et chez lequel l'acide phénique, après tous les autres traitements, a réussi promptement à dégorger les productions épithéliales amoncelées au cou et a guéri très-rapidement les ulcérations et les fendillements. (Voir les photographies.)

6° Dans un cas de cancroïde des lèvres opéré deux fois j'ai pu sans opération arrêter l'envahissement du mal, faire retrécir l'ouverture de l'ulcère et obtenir une cicatrisation d'environ le cinquième de la plaie comme l'indiquent les photographies.

7° L'acide phénique a pu modifier et guérir des cas de lupus et d'acnés ulcérées très-anciens et rebelles aux autres traitements.

Ce même acide appliqué en lotions a guéri avec une promptitude incomparable des eczémas rebelles ; les essais de notre excellent confrère M. le docteur Simas (de Lisbonne) et les miens doivent faire concevoir les espérances les plus heureuses et les plus fondées sur les applications de l'acide phénique au traitement des maladies de la peau en général, des eczémas et du lupus en particulier.

8° L'acide phénique paraît devoir rendre de grands services dans les affections contagieuses au contact et à distance; il paraît devoir produire surtout d'excellents résultats dans les cas d'*épidémies* et d'endémies dans les camps, dans les hôpitaux, les cliniques d'accouchements, etc...

9° Malgré ses propriétés caustiques très-prononcées, l'acide phénique a pu être administré à l'intérieur dans des cas très-graves de maladies

organiques ou infectieuses, avec des avantages très-marqués dans quelques cas, sans inconvénients dans tous. Les résultats obtenus doivent encourager de nouveaux essais. Parmi les maladies de cette catégorie, traitées le plus heureusement, nous devons rappeler trois cas de diphtérite (angine couenneuse), contre laquelle l'action heureuse et puissante de l'acide phénique a été des plus frappantes.

10° Je rappellerai enfin les soins de M. Peyroulx dans deux cas de morsure de chiens enragés : cas qui autorisent tous les praticiens à essayer ce moyen contre toute morsure douteuse.

Tels sont les termes dans lesquels il nous est permis de résumer aujourd'hui nos recherches ; nous espérons pouvoir plus tard leur donner un utile développement, et nous nous ferons un devoir de soumettre à l'Académie un travail plus spécial et plus complet.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Avant-propos .....

Faits nouveaux ajoutés à mon premier Mémoire..... v

Détails sur la nature et l'origine de l'acide phénique vi

Réponse à la réclamation de M. Lemaire..... vii

But de ce Mémoire x

Résumé de mes prétentions au sujet de l'emploi médical et chirurgical de l'acide phénique..... xii

Influence de mon premier Mémoire sur le prix de l'acide phénique xvii

Mémoire sur les applications nouvelles de l'acide phénique en médecine et en chirurgie..... 19-21

Considérations générales à propos de l'acide phénique..... 20

Action antigangréneuse de l'acide phénique..... 21-26

Première observation d'une gangrène générale arrêtée subitement dans sa période envahissante..... 21

L'acide phénique à l'Hôtel-Dieu..... 24

Pages

Action antiputride de l'acide phénique 26-31

Pansements à l'alcool camphré et pansements à l'acide phénique 26

Explication de ces phénomènes par les découvertes de M. Pasteur 27

Pourquoi l'anatomie et l'opération césarienne ne réussissent pas à Paris..... 28

Pourquoi les opérations pratiquées au moyen des caustiques sont moins dangereuses que celles pratiquées au moyen du bistouri..... 29

De l'acide phénique a propos des accouchements..... 31-37

Ce sont les infusoires qui occasionnent la péritonite puerpérale..... 31

Ce sont les médecins ou les visiteuses qui transportent le germe de la péritonite..... 32

Moyens d'empêcher leur pénétration..... 33

Preuve fournie par les observations du docteur Grisar..... 34

Moyens d'empêcher la contagion 36

Action de l'acide phénique dans les brulures 37-40

Jeune femme brûlée le jour de son mariage..... 37

Enfant guéri par la vitelline phéniquée..... 38

Action de l'acide phénique dans les infiltrations urinaires 40-43

Rupture du canal de l'urètre. — Pénétration de l'urine dans les tissus 41

Pages

L'acide phénique prévient la gangrène..... 42

Injections d'eau phéniquée dans la vessie..... 43-51

Dans un cas de catarrhe chronique..... 44

Dans deux cas d'abcès périutérins ayant percé dans la vessie 45

Dans un cas de corps étranger dans la vessie..... 49

Action rapide sur la vessie de l'acide phénique pris à l'intérieur..... 51-57

Observation de M. de T..., professeur de physiologie..... 51

Cas dans lesquels l'acide phénique doit être administré *intus et extra*..... 55

De l'action de l'acide phénique dans les affections dites cancéreuses..... 57 85

La priorité m'est accordée à ce sujet même par mon adversaire..... 58

Histoire d'un confrère qui n'a pas voulu se passer la fantaisie humanitaire de guérir avant moi un cancroïde de la langue..... 59

Traitement d'un cas de cancroïde de la langue ulcéré datant de quatre ans, chez un homme dont la mère est morte jeune d'un cancroïde ulcéré..... 60

Guérison..... 66

Lettres du malade, M. Poulat..... 67

Diagnostic porté sur ce cas par M. Lemaire..... 76

Ce traitement n'a pas guéri M. Poulat par hasard..... 77

M. Sax est et reste guéri..... 79

Révélation sur le traitement qu'il a suivi..... 80

Pages

Lettre de M. Adolphe Sax..... 81

Ce que j'ai fait, je le ferais encore..... 84

OBSERVATIONS NOUVELLES SUR LES AFFECTIONS ANATOMIQUES DE LA LANGUE 85-97

Quatorze malades en traitement 85

Trois femmes atteintes de la même affection que leur mari.. 86

Certaines ulcérations de la langue sont-elles contagieuses... 90

Deuxième malade *guéri* d'une ulcération de la langue datant de huit ans..... 91

DE L'ACIDE PHÉNIQUE DANS LES MALADIES DE LA PEAU..... 97-110

Affections graves.

Lupus général du visage datant de vingt-quatre ans, chez une femme de trente-cinq. — Guérison presque complète en cinq mois..... 97

Lupus du nez et de la joue soigné pendant neuf ans sans succès par les premiers spécialistes, — amélioré considérablement en deux mois..... 100

Affections simples.

Observations du docteur Simas, de Lisbonne 103

Cinq guérisons d'eczéma par l'acide phénique 105

Psoriasis palmaire datant de quatre ans. — Guérison..... 107

Psoriasis plantaire datant de dix ans. — Guérison..... 108

Pages

De l'acide phénique pris intérieurement dans les maladies septicémiques et épidémiques, fièvre typhoïde. 110-121

Phénomène particulier produit par l'usage interne de l'acide phénique dans un cas de cancer en cuirasse (mars 1862). 110

Dans cinq cas de fièvre typhoïde..... 111

Dans un sixième cas j'ai élevé les doses avec avantage, toujours sans inconvénients..... 113

Une seule contre-indication de l'usage de cet acide dans la fièvre typhoïde..... 114

Doses que je crois le plus généralement applicables..... 115

Une cause unique pour chaque maladie spécifique..... 116

Peut-on empêcher la contagion par l'acide phénique?..... 117

Observations..... 118

Où résident les principes contaminés portant la contagion? 120

De l'effet probable de l'acide phénique dans le choléra.....121-153

Qu'elle est la nature du choléra?..... 122

Moyens de se préserver du choléra et des maladies épidémiques..... 123

Les infusoires décomposent et désorganisent le lait. Les infusoires décomposent et désorganisent le sang dans le choléra..... 124

Opinion du docteur Herran après les épidémies du Honduras et du Salvador..... 127

Observations relatives au traitement et à la marche du choléra dans l'île de Java, en 1864, par M. John Van den Brœk. — Lettre..... 135

Pages

Opinion de M. Mousset après la même épidémie et plus particulièrement à Samarang..... 139

Comment des champignons microscopiques peuvent faire mourir. — Charles Robin..... 145

Corpuscules particuliers signalés dans les déjections des cholériques..... 147

Traitement préservatif et traitement du choléra confirmé... 149

Comment il faut employer l'acide phénique? 151

Pourquoi l'acide phénique nous paraît être le meilleur moyen de se préserver et de se guérir du choléra?..... 152

De l'action de l'acide phénique dans les affections pseudo-membraneuses 153-159

Croup chez une jeune fille de sept ans..... . 153

Croup chez un enfant de deux ans. 154

Croup chez une grande personne..... 155

De l'action de l'acide phénique dans les maladies de l'utérus..... 159-164

Remarque singulière... 159

Rapidité d'absorption qui n'appartient qu'à l'utérus..... 160

L'utérus ne doit pas être cautérisé avec des liquides 162

Trois cas de guérison observés par le docteur Finizio, de Naples..... 163

De l'action de l'acide phénique dans des affections diverses 164-168

De l'ozène : première observation. — Guérison..... 164

Deuxième observation. — Guérison probable..... 168

Pages

Dans les gerçures du sein, — les aphthes, le muguet..... 169

Dans les affections graves de poitrine. — Observations..... 169

La canne à sucre et l'acide phénique 170

Effet probable de l'acide phénique dans l'embaumement... 171

De l'acide phénique dans les cas d'empoisonnements transmis par les insectes.....173-180

Comment les mouches transportent le ferment et l'inoculent..... 173

Comment la nature nous en préserve..... 175

Les mouches qui piquent sont moins dangereuses 176

Moyens de s'en préserver et de s'en guérir..... 177

M. B. . guéri d'accidents graves par l'eau phéniquée..... 177

Effets de l'acide phénique employé dans la rage.....180 186

La rage est probablement produite par l'introduction d'un être vivant dans la circulation..... 180

L'acide phénique vaut mieux que le feu pour s'en sauvegarder après une morsure douteuse 181

Pourquoi ?..... 182

Deux observations de M. Peyroulx, — deux préservations.. 182

Mode d'action et mode d'administration de l'acide phénique 186-194

Cause première probable des maladies contagieuses et cancéreuses 189

Analogie de production de la noix de Galle, des cancroïdes et autres tumeurs..... 187

Pages

Concordance des tissus morbides et des tissus de formation..... 188

Action directe et action réflexe de l'acide phénique sur le système nerveux 189

Action sur le cerveau... 190

Doses auxquelles on doit administrer à l'intérieur l'acide phénique..... 190

La pulvérisation de l'eau phéniquée produit l'étourdissement..... 191

Les reins et la vessie éprouvent rapidement ses effets..... 191

De l'acide phénique pris à l'intérieur..... 192

De l'avenir de la médecine parasiticide 192

Conclusion.....194-200
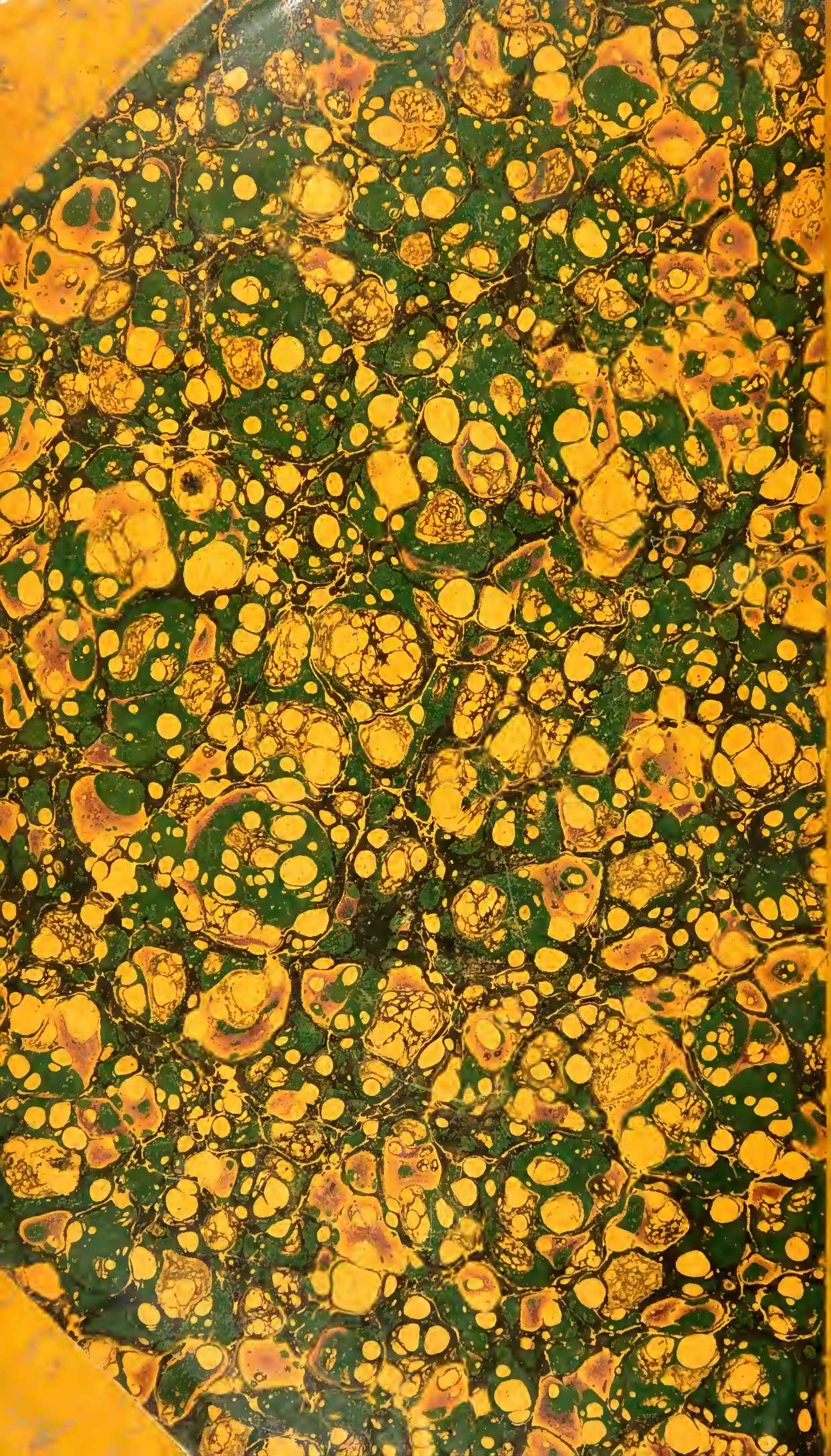
Paris. — Impr. Paul Dupont, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45.